Commune Les Bons Villers

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abondonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans
			Rue	N°	Code postal	Localité																										
52075-1-01	/	Réseau liaison intervillage usage lent phase 1 Etude technique et liaison Mellet - Fras			6211	Mellet	€ 139.250,00	1	€ 120.200,00		€ -		€ -		€ -		Réalisé					12-06-2012	13-10-2016		28-12-2018	6-03-2019	23-04-2019	20-08-2020	8-12-2020			
52075-2-04	/	Création d'un pôle de développement et d'attractivité au centre de Frasnes-lez-Goss	Sart Dames Avelinnes	8/A	6210	Frasnes-lez-Go	€ 1.597.318,43	1	€ 236.159,22		€ -		€ -		€ -		Réalisé	10-05-2007	27-03-2007	9-04-2009	29-05-2008	13-09-2010	16-09-2011		8-02-2012	4-06-2012		1-09-2012	30-04-2019			
52075-2-05	/	Réseau intervillage usage lent phase 3 - liaison Frasnes-Rèves			6210	Rèves	€ 201.025,49	1	€ 289.600,00		€ -		€ -		€ -		Réalisé	1-06-2010		16-11-2016	19-12-2016	20-02-2017	30-11-2017		5-02-2019	3-06-2019	12-06-2019	5-06-2020	9-07-2020			
52075-2-08	/	Maison de village à Villers-Perwin	du Caveau		6210	Villers-Perwin	€ 892.385,28	1	€ 596.192,64		€ -		€ -		€ -		Réalisé	10-10-2014	31-08-2016	16-11-2016	27-03-2017	20-02-2018	6-12-2018		10-04-2019	16-10-2019	18-09-2020	20-01-2022	17-12-2024			
52075-3-01	1.1	Aménagement du parc De Dobbeleer	de l'Enclôtre		6210	Frasnes-lez-Go	€ 252.355,88	1	€ 163.648,42		€ -		€ -		€ -		Travaux en cours	11-06-2020		21-02-2023	12-04-2023	16-10-2023	15-12-2023									
52075-3-02	1.2	Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire d	Jean-Baptiste Loriaux	3/A	6210	Frasnes-lez-Go	€ 520.351,99	1	€ 20.000,00		€ -		€ -		€ -		Projet définitif	16-12-2021	10-02-2020		5-04-2024											
52075-3-03	1.3	Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'a	Jean-Baptiste Loriaux	3/A	6210	Frasnes-lez-Go	€ 448.344,12	1	€ 92.600,00		€ -		€ -		€ -		Projet définitif	16-12-2021	6-03-2023		5-04-2024											
52075-3-04	1.4	Création d'un lieu d'activités citoyennes et de services au 3b rue Jean-Baptiste Loriau	Jean-Baptiste Loriaux	3/B	6210	Frasnes-lez-Go	€ 918.724,73	1	€ 20.000,00	Rénovation éne	€ 353.131,00		€ -		€ -		Projet définitif	19-05-2022	10-10-2023	17-10-2023	28-11-2023											
52075-3-05	1.5	Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -	AWAP	€ -		€ -		€ -		Action continue															
52075-3-06	1.6	Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -	DAFOR	€ 528.322,00		€ -		€ -		Action continue															
52075-3-07	1.7	Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -	Appel Maillage	€ 281.584,00		€ -		€ -		Etude du projet en cours	12-01-2024	20-02-2024													
52075-3-08	1.8	Créer une dynamique d'échange de services par la création d'une plateforme locale d			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-09	1.9	Créer des jeux inter-villages			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-10	2.1	Développer les liaisons lentes entre la N5 et les pôles du centre de Frasnes	Jean-Baptiste Loriaux		6210	Frasnes-lez-Go	€ 559.167,26	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Demande de convention initiale en cours	19-12-2023														2025
52075-3-11	2.2	Aménager des lieux de convivialité pour tous			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue															
52075-3-12	2.3	Créer des logements innovants			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue															2026
52075-3-13	2.4	Développer un système de rang scolaire			6210	Villers-Perwin	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue															
52075-3-14	2.5	Créer une maison de village avec une salle de grande capacité			6211	Mellet	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															
52075-3-15	2.6	Création d'un lieu d'hébergement des Mouvements de Jeunesse et d'une maison rur			6210	Rèves	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-16	2.7	Aménager un cheminement lent et un espace partagé le long de la RN 567 à Mellet			6211	Mellet	€ -	0	€ -	Routes régiona	€ -		€ -		€ -		Projet définitif															
52075-3-17	2.8	Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux			6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-18	2.9	Création de liaisons lentes vers l'Institut Sainte Marie depuis les quartiers de Rèves e			6210	Rèves	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															
52075-3-19	2.10	Réaménager la cité administrative			6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Travaux en cours															
52075-3-20	2.11	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet			6211	Mellet	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-21	2.12	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes			6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															
52075-3-22	2.13	Créer un espace de coworking et de services	du Tilleul	24/A	6210	Villers-Perwin	€ 293.700,00	1	€ 176.220,00		€ -		€ -		€ -		Réalisé	14-07-2020												4-11-2022		
52075-3-23	3.1	Créer un centre de formation aux métiers du terroir	Sart Dames Avelinnes	8/A	6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -	GAL-Leader	€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-24	3.2	Créer un hall relais agricole	Sart Dames Avelinnes	8/A	6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -	GAL-Leader	€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-25	3.3	Développer des hébergements touristiques adaptés au profil de la commune et déve			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours															
52075-3-26	3.4	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes			6210	Frasnes-lez-Go	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															
52075-3-27	3.5	Sécurisation des abords des lieux fréquentés			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Action continue															
52075-3-28	3.6	Poursuivre la réalisation de liaisons lentes			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -	PIWACY-PIMA	€ 1.014.000,00		€ -		€ -		Etude du projet en cours															
52075-3-29	3.7	Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours															
52075-3-30	3.8	Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc-Institut Ste Marie)			6210	Rèves	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Projet non activé															
52075-3-31	3.9	Développer des partenariats publics-privés et des synergies avec les habitants en ma			6210	Les Bons Villers	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															
52075-3-32	3.10	Aménager la place du Terminus à Mellet			6211	Mellet	€ -	0	€ -		€ -		€ -		€ -		Réalisé															

Province de Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune des Bons Villers

Commune des Bons Villers

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil communal

Conseil du 24 mars 2025

SÉANCE PUBLIQUE

PRESENTS : MM. **A.-L. DESMIT, Conseillère communale - Présidente;**
M. PERIN, BOURGMESTRE;
A. MATHELART, B. PATTE, J.-J. ALLART, E. VANCOMPERNOLLE, Echevins;
B. MGHARI, Président du CPAS;
E. WART, M.-C. LORIAU, C. PIRET- de FAUCONVAL, A. GOCHET, T. MALCHAIR, F. BAUTHIER-LECOUTURIER, I. DELHAES-ART, M. MICHAUX, J. ROSAVIANI, M. PLUMAT, T. HOX, A. GREGOIRE, C. MUYLAERT, L. GRYSPEERT, A. LEMMENS, Conseillers communaux.
B. WALLEMACQ, Directeur général.

OBJET. Opération de développement rural - Rapport annuel 2025 - Approbation
20250324 - 5416

Le Conseil,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural abrogeant celui du 6 juin 1991;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu la circulaire du 21 septembre 2021 relative au Programme Communal de Développement rural ;

Vu notamment le chapitre 15 de cette circulaire relative aux modalités d'élaboration et de transmission du rapport annuel de l'opération de développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juillet 2020 approuvant le programme communal de développement rural de la commune de Les Bons Villers ;

Vu la réception définitive des travaux relatifs à la Maison de Village de Villers-Perwin, projet de la précédente phase de Développement rural;

Considérant les conventions en cours, convention-réalisation pour l'Aménagement du parc de Dobbeleer, le stade avant-projet pour les 2 conventions-faisabilité liées au développement du complexe sportif (RCA), le stade projet pour le lieu de services JB Loriaux et la convention-faisabilité de la liaison lente N5-centre administratif;

Considérant l'avis de la CLDR du 11 février 2025 sur l'état d'avancement du programme communal de développement rural (lot1 /lot 2/ lot3) et ses perspectives dans les 3 ans;

Considérant le rapport annuel 2025-activités 2024;

Considérant le tableau Excel reprenant l'état d'avancement du PCDR, l'avancement des conventions en développement rural ainsi que les propositions de projet pour les 3 prochaines années;

Considérant la partie 4 relative aux activités de la Commission Locale de Développement Rural;

Considérant le rapport comptable (partie 3) et le bénéfice engendré par des locations comme l'atelier rural, la Maison de village de Villers-Perwin et la Maison multi-services (projet de co-working) ;

Considérant la déclaration sur l'honneur de réinvestir ce résultat (38.258,03€) dans la réalisation du PCDR notamment dans les projets suivants:

- les frais de fonctionnement des Maisons de village;
- le coût de l'organisation des Jeux intervillages;
- le coût de l'acquisition de terrains pour la mise en œuvre de la fiche projet Maison de village de grande capacité;
- l'engagement d'une accueillante pour la partie accueil à l'enfance dans la maison multi-services dès janvier 2024;
- l'aménagement complémentaire du parc de Dobbeleer;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré;

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1er. D'approuver le rapport annuel 2025 - Activités 2024 de l'opération de développement rural traduisant l'état d'avancement de celui-ci.

Article 2. De réinvestir les bénéfices dans les projets du Programme Communal de Développement Rural comme des frais de fonctionnement des maisons de village, le coût de l'organisation des jeux intervillages, le coût de l'acquisition d'un terrain pour la mise en œuvre de la fiche projet Maison de village de grande capacité, l'engagement d'une accueillante pour la partie accueil à l'enfance dans la maison multi-services, l'aménagement complémentaire du parc de Dobbeleer.

Article 3. De transmettre le rapport au cabinet de la Ministre DALCQ, à la PAT, à la DGO3 – Développement rural, service central de Namur et extérieur de Thuin et à la FRW avant le 31 mars ainsi que le dépôt des documents sur la plateforme "Guichet des Pouvoirs locaux".

LE CONSEIL :

LE DIRECTEUR GENERAL

(s) B. WALLEMACQ

LE BOURGMESTRE

(s) M. PERIN

POUR EXTRAIT CONFORME LE 25/03/2025

Administration Communale de LES BONS VILLERS * Hainaut *

LE DIRECTEUR GENERAL

B. WALLEMACQ

LE BOURGMESTRE

M. PERIN

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Déclaration sur l'honneur

Nous, soussignons, Anne MATHELART, Bourgmestre faisant fonction et Bernard WALLEMACQ, Directeur général, agissant au nom de la Commune de LES BONS VILLERS

déclarent sur l'honneur que le montant suivant, trente-huit mille deux cent cinquante-huit euros et 3 centimes d'euros (38.258,03 €),

provenant des bénéfices résultant de projets subventionnés dans le cadre du développement rural, de moins de 10 ans à partir de la date d'approbation de leur décompte final, soit les loyers issus de l'atelier rural et de la maison multi-services.

est réaffecté dans des projets liés à l'opération de développement rural : des frais de fonctionnement des maisons de village, le coût de l'organisation des jeux intervillages; du coût de l'acquisition d'un terrain pour la mise en œuvre de la fiche projet Maison de village de grande capacité; l'engagement d'une accueillante pour la partie accueil à l'enfance dans la maison multi-services; l'aménagement complémentaire du parc De Dobbeleer,

Fait à Les Bons Villers, le 27 mars 2025

Le Directeur général,

Bernard WALLEMACQ

Administration Communale de LES BONS VILLERS HAINAUT

La Bourgmestre, ff

Anne MATHELART

Cadre réservé à l'administration

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2007/A	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013~~[1] ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~	**Création d'un pôle de développement et d'attractivité au centre de Frasnes-lez-Gosselies (AGRICOEUR) 2ème phase : Atelier rural**	**1.597.318,43 €**	**30/04/2019**

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	**Oui**	**~~Non~~**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		

Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : location au GAL Pays des 4 Bras comme tiers-lieux et espace maraîchage en 2024	Montant annuel	36.000,00
	Type	Montant annuel	
	Type : Electricité	Montant annuel	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Eau	Montant annuel	
	Type : Assurance	Montant annuel	
	Type : Frais divers d'entretien	Montant annuel	
	Type : Investissement en panneaux photovoltaïques	Montant annuel	4.449,09
Bénéfices[3] = recettes moins charges		Montant annuel	31.550,91
Réaffectation des bénéfices	Dans des autres projets du PCDR : le fonctionnement des Maisons de village (voir ci-dessous), l'organisation des Jeux intervillages, l'acquisition de terrains pour la mise en œuvre de la fiche projet Maison de village de grande capacité, projet de liaison lente entre la N5 et le centre administratif.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Développement du site en tiers-lieux
	Micro-entreprises de brasserie, biscuiterie
	Accompagnement d'initiatives, de formations en maraîchage
	Epicoeur : coopérative de distribution de produits locaux
	Magasin de vrac : Back to Vrac
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Occupation de 2 agents de développement des projets du GAL (maraîchage, jardins d'Agricoeur, …)
	Engagement d'une personne pour la coordination du site et d'Epicoeur
	Création d'emplois pour développement de micro-projets

[3] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[4] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014-B	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013~~[5] ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~	**Création d'une maison de village à Villers-Perwin**	**930.005,29 TVAc**	**17/12/2024**

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[6] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : locations diverses	Montant annuel	1.075,00
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Energie	Montant annuel	Non communiqué en 2024
	Type : Eau	Montant annuel	179,42
	Type : Assurance	Montant annuel	195,82
	Type : Ligne téléphonique	Montant annuel	737,88

[5] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
[6] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Maintenance alarme	Montant annuel	651,39
	Type : Investissement panneaux photovoltaïques	Montant annuel	3065,92
Bénéfices[7] = recettes moins charges		Montant annuel	- 3755,43
Réaffectation des bénéfices	Les dépenses sont compensées par des recettes d'autres projets DR.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [8]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Locations privées (9)
	Réunions associatives (cercle horticole, comités des fêtes, école de musique, assemblée générale, mouvement de jeunesse)
	Réunions de la Commune (réunions citoyennes comme la CLDR, la CCATM, groupe de travail agriculture, GAL Pays des 4 Bras, CPAS)
	Formation (CPAS : cours de français, Commune : Burn out, secourisme, initiation informatique, information aux jeunes électeurs, …)
	Conférences du Cercle royal horticole,
	Evènement « Soyons four » : projet issu du budget participatif
	Sports (notamment pendant les travaux du complexe sportif)
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Dynamisme du tissu associatif y compris mouvement de jeunesse
	Implication des citoyens pour donner des avis sur différentes thématiques
	Inclusion des jeunes, des seniors, des étrangers (dont l'accueil des Ukrainiens – cours de français)

[7] En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

[8] A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2020	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[9] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	**Création d'un espace de coworking et de services à Villers-Perwin**	**293.700,00 €**	**18/08/2022**

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			**Oui**	**~~Non~~**
Si le patrimoine est loué[10] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes et charges				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : location Maison médicale		Montant annuel	9000,00
	Type : location pour accueil à l'enfance		Montant annuel	2500,00
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Chauffage		Montant annuel	909,55
	Type : Electricité		Montant annuel	Non communiqué pour 2024
	Type : Eau		Montant annuel	35,64

[9] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[10] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Assurance	Montant annuel	92,26
Bénéfices[11] = recettes moins charges		Montant annuel	10.462,55
Réaffectation des bénéfices	Engagement d'une accueillante pour la partie accueil à l'enfance dès janvier 2024. Entretien communal des abords.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [12]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison médicale
	Accueillante enfants (à partir janvier 2024)
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Couverture locale de médecins généralistes et spécialistes
	1 emploi accueil petite enfance
	Participation à l'attractivité du territoire

Bénéfices totaux = 31.550,91+10.462,55 - 3755,43 = **38258,03**

[11] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[12] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

<table>
<tr><td>Année de l'installation de la CLDR</td><td>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</td><td>Dernière date de la modification de composition de la CLDR[13]</td><td>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[14]</td></tr>
<tr><td>2017</td><td>2017</td><td>20/01/2025</td><td>22/06/2021</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="6">Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée[15]</td><td>21 février (CLDR plénière)</td><td rowspan="6">Nombre de présents</td><td>25</td></tr>
<tr><td>23 mars (CLDR visite de terrain)</td><td>5</td></tr>
<tr><td>24 avril (CLDR élargie)</td><td>38</td></tr>
<tr><td>25 novembre (inter CLDR)</td><td>34</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Réflexion sur l'opération de développement rural</td></tr>
</table>

[13] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[14] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[15] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Activités de la CLDR en 2024

- La CLDR s'est réunie pour faire son rapport annuel et examiner les avant-projets des aménagements d'aires de convivialité et de polyvalence au complexe sportif.
- La CLDR a effectué une visite de terrain d'un projet original : un parcours agri-nature à Rèves.
- La CLDR s'est réunie de manière élargie pour le suivi de la biodiversité du territoire communal.
- La CLDR s'est réunie avec les CLDR de Genappe et de Villers-la-Ville pour échanger sur les actions du GAL Pays des 4 Bras et des liens avec les projets des PCDR.

Evolution composition CLDR

5 démissions en 2024 (application du ROI) :
Stephan Deceuninck, Bernard Goffaux, Abiré Kambia-Ekim, Joseh Linet, Robert Stéphane
1 admission en 2025 : *Marie Jandrain*
2 démissions en 2025 : *René Skilbecq, Guy Mathieu*

- **24 citoyens**
- **6 mandataires :** *JJ.Allart, A.Grégoire, T.Malchair, C.Muylaert, C.Piret De Fauconval, E.Vancompernolle*

Etat d'avancement des projets

Sur les 32 projets du PCDR (actif de 2020 à 2030)

- 10 projets réalisés
- 6 projets en action continue
- 11 projets en cours de réalisation
- 0 projet abandonné
- 5 projets en attente : *maison de village grande capacité à Mellet, 2 liaisons lentes à Rèves, ancienne N5 à Frasnes, église de Frasnes*

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	2.3
Intitulé du projet	Créer des logements innovants
Priorité du projet	Lot2
Calendrier d'exécution	**2026-2027**
Numéro fiche-projet	2.5
Intitulé du projet	Créer une maison de village et une salle de grande capacité
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	**Après 2027**
Numéro fiche-projet	3.4
Intitulé du projet	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	**Après 2027**

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 21 février 2024 – Compte-rendu de la séance plénière

Présents

CLDR – composante citoyenne *: 20 membres*

CLDR – composante mandataire *: 3 membres*

Administration communale *: Ingrid Lavendy (service Environnement), Bruno Patte (Echevin des Sports)*

Fondation Rurale de Wallonie *: Martine Gilles*

Excusés

CLDR – composante citoyenne *: 6 membres*

CLDR – composante mandataire *: 4 membres*

Annexe 1 – PowerPoint de conduite de réunion

Annexes 2 - Tableau d'avancement des projets PCDR

Ordre du jour

- ❑ PV 11 et 19/10/2023, PV 19/12/2023
- ❑ Avant-projet d'aménagement d'un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux – avis de la CLDR
- ❑ Avant-projet d'aménagement d'un espace polyvalent complémentaire au complexe sportif, d'une voirie partagée au départ de la N5 – avis de la CLDR
- ❑ Rapport annuel – suivi des projets PCDR et des conventions DR
- ❑ Divers et Agenda

Introduction

Le Bourgmestre accueille les participants et leur annonce le décès d'un membre de la CLDR, Denis Walravens.
Il demande d'excuser le directeur de la Régie communale autonome du complexe sportif, Benjamin Motte (empêché pour des raisons de santé).
Le Bourgmestre présente l'ordre du jour et conduit la réunion.
Cette réunion ne nécessite pas le quorum de présences.

1. Approbation des PV 11 et 19/10/2023, PV 19/12/2023

Pas de remarques.

2. Présentation de l'avant-projet d'aménagement d'un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux

Voir annexe 1 – ppt conduite de la réunion

Une convention-subvention DR a été accordée par la Ministre de la Ruralité en août 2022. Le montant du subside Développement Rural est de 248.281 € (un dépassement de 20 % est accepté).

Le maître d'ouvrage de ce projet est la RCA (Régie Communale Autonome) du Complexe sportif.

Vu l'absence de Benjamin Motte, Mathieu Perin présente le contexte général du projet et les différents postes de travaux d'aménagement.

Les plans d'aménagement sont réalisés par le bureau d'étude Genaat

Le contexte général du projet

Le développement du complexe sportif (agrandissement et rénovation des installations - création piscine, terrains pétanque, paddle) se fait avec l'aide de subsides divers (Infrasports, FEDER, Développement Rural) et grâce à des partenariats publics-privés (Promosport) ainsi qu'avec l'exécution de charges urbanistiques de projets immobiliers.
La volonté communale est que cela ne coûte rien aux contribuables bonsvillersois.
Les charges d'emprunt de la RCA seront remboursées par les recettes liées aux activités du complexe sportif.

Le descriptif des travaux d'aménagement de l'espace convivialité et de l'aire de jeux

- ✓ *Aire de jeux* : modules pour les enfants de moins de 10 ans, la partie jeux pour les enfants de 10 à 14 ans est postposée pour une raison budgétaire.
- ✓ *Espace vert* (zone de détente) : plantations, noue paysagère, enherbement, parcours sensoriel
- ✓ *Cheminement lent* : par l'entrée de la rue J-B Loriaux (hydrocarboné) et vers le parc DDB (enherbé)

L'aire de jeux est clôturée et n'aura pas d'éclairage pour éviter une utilisation nocturne et des nuisances sonores pour le voisinage. Il pourrait y avoir des heures d'ouverture.

Commentaires de la CLDR

- Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu pour les adolescents dans le cadre du complexe sportif ? *Pour les ados, il y aura quelque chose sur la place du Terminus à Mellet. Il y a aussi une rampe de skateboard amovible sur le site Agricoeur et les modules de parcours sportif au parc DDB.*

Le tableau des coûts d'aménagement

DESIGNATION	TOTAL	Montants sollicités au DR	Fonds propre RCA	Autres sources de financement - Charges d'urbanisme - Subsides - Prestations internes
ENTREPRISES / CHANTIER				
AMENAGEMENT DE CHANTIER	45.000,00 €	23.600,00 €	5.900,00 €	15.500,00 €
TERRASSEMENTS/FONDATIONS				
Travaux de terrassements et de fouilles	36.261,60 €			36.261,60 €
Sous-fondations et fondations directes	44.817,62 €	7.436,66 €	1.859,16 €	35.521,80 €
ELEMENTS DE CONDUITES ENTERREES	28.408,00 €	22.726,40 €	5.681,60 €	
ELECTRICITE / RESEAU INTERIEUR				
Alimentation	877,50 €	702,00 €	175,50 €	
ABORDS				
Terrassement	840,00 €			840,00 €
Revêtements de sol extérieurs	107.728,20 €	84.462,56 €	21.115,64 €	2.150,00 €
Petits ouvrages d'art et clôtures	15.910,00 €	12.728,00 €	3.182,00 €	
Mobiliers et autres équipement extérieurs	244.221,15 €	109.776,92 €	27.444,23 €	107.000,00 €
Réglage et apport				
Plantation et gazon	2.202,00 €			2.202,00 €
Plantation	7.070,00 €			7.070,00 €
Sentiers	14.312,00 €	8.952,80 €	963,20 €	4.396,00 €
Ateliers semenciers	2.400,00 €	1.920,00 €	480,00 €	
Accès pompiers				
Cheminement piétonnier	5.940,00 €	4.752,00 €	1.188,00 €	
Honoraires	33.521,00 €	18.816,80 €	6.704,20 €	
Total HTVA Fiche 1,2	589.509,07 €	298.774,14 €	74.693,53 €	216.041,40 €
TVAC	713.305,98 €			

Pas de dépassement supérieur à 20%.

Commentaires de la CLDR

- Pas de remarques.

La CLDR remet un avis favorable.

3. Présentation de l'avant-projet d'aménagement d'un espace polyvalent complémentaire au complexe sportif

Voir annexe 1 – ppt conduite de la réunion

Une convention-subvention DR a été accordée par la Ministre de la Ruralité en août 2022. Le montant du subside Développement Rural est de 197.606 € (un dépassement de 20 % est accepté).

Le maître d'ouvrage de ce projet est la RCA (Régie Communale Autonome) du Complexe sportif.

Vu l'absence de Benjamin Motte, Mathieu Perin présente les différents postes de travaux d'aménagement.

Les plans d'aménagement sont réalisés par le bureau d'étude Genaxe

Le descriptif des travaux d'aménagement de l'espace polyvalent et de la voirie partagée

- ✓ *Aire d'évènement et de stationnement*
- ✓ *Voirie partagée accès depuis la N5*
- ✓ *Cheminement lent vers le parc*

C'est Promosport (piscine) qui prend en charge l'aménagement hydrocarboné de la voirie d'entrée depuis la N5.

Commentaires de la CLDR

- Un revêtement en dolomie pour la partie carrossable de l'espace polyvalent, cela risque de s'abîmer vite avec les manœuvres pour le stationnement.
- La patte d'oie au niveau de la voirie partagée devrait être en hydrocarboné, revêtement plus résistant au vu des manœuvres des véhicules.
- Y aura-t-il un concierge ? *Oui*
- Le coût des bornes paraît élevé. *Réponse : ce sont des bornes à recharge rapide.*
- Comment verra-t-on les emplacements de parking ? *Ils seront visibles par une délimitation colorée.*
- Combien de places de parking supplémentaires grâce à l'espace polyvalent ? *Il y aura 90 places de stationnement et 3 places PMR sur l'espace polyvalent.*
- Y aura-t-il du parking vélos ? *Oui.*

Le tableau des coûts d'aménagement

Pas de dépassement supérieur à 20%.

DESIGNATION	TOTAL	Montants sollicités au DR	Fonds propre RCA	Autres sources de financement - Charges d'urbanisme - Subsides Prestations internes
ENTREPRISES / CHANTIER	1.540,00 €	120,00 €	1.420,00 €	
TERRASSEMENTS/FONDATIONS				
Travaux de terrassements et de fouilles	44.819,50 €			44.819,50 €
Sous-fondations et fondations directes	77.753,44 €	1.800,00 €	1.200,00 €	74.753,44 €
ELEMENTS DE CONDUITES ENTERREES	7.925,00 €	4.755,00 €	3.170,00 €	
ELECTRICITE / RESEAU INTERIEUR				
Alimentation	7.650,00 €	4.590,00 €	3.060,00 €	
Très basse tension (TBT) - Système de surveillance par caméra	9.250,00 €	5.550,00 €	3.700,00 €	
Appareils d' éclairage (AE)	17.730,00 €	10.638,00 €	7.092,00 €	
Bornes électriques	33.100,00 €	19.860,00 €	13.240,00 €	
DIVERS	1.390,00 €	834,00 €	556,00 €	
EAU / Raccordement	1.500,00 €	900,00 €	600,00 €	
ABORDS				
Terrassements, sous-fondations et fondations pour aménagements des abords	10.608,00 €	2.316,40 €	1.545,60 €	6.744,00 €
Revêtements de sol extérieurs	222.654,50 €	133.592,70 €	89.061,80 €	
Plantation et engazonnement	2.775,00 €	- €	- €	2.775,00 €
Voirie partagée - Entrée Chaussée de Bruxelles	119.000,00 €	-	€	119.000,00 €
Aire de convivialité côté liaison lente	28.000,00 €	15.000,00 €	10.000,00 €	3.000,00 €
Petits ouvrages d'art et clôtures	29.000,00 €	17.400,00 €	11.600,00 €	
Honoraires	30.000,00 €	18.000,00 €	12.000,00 €	
Total HTVA Fiche 1,3	646.705,44 €	237.358,10 €	158.245,40 €	251.091,9
TVAC	782.513,58 €			

Commentaires de la CLDR

Pas de remarques.

La CLDR remet un avis favorable.

Timing

- ✓ CLDR le 21 février (dossier avant-projet)
- ✓ Collège le 27 février (dossier avant-projet)
- ✓ Comité d'accompagnement SPW le 15 mars (dossier avant-projet)
- ✓ Conseil communal le 21 mai (dossier projet définitif et convention-réalisation DR)
- ✓ Travaux au printemps 2025

4. Rapport Annuel CLDR 2023

Voir annexe 2 – tableau d'avancement des projets PCDR

Evolution de la composition de la CLDR en 2023 et respect des présences (ROI)

- Renouvellement partiel en 2023 acté par CC le 16/10/2023
  10 démissions
  9 nouveaux membres
- Absence à réunions consécutives en 2023
  5 membres absents (excusés ou non excusés) - courrier à envoyer
- Démissions début 2024
  4 membres : Anne Lambert, Françoise Lambert, Xavier Lefèvre et Denis Walravens

Etat d'avancement des projets du PCDR

Sur les 32 projets du PCDR (de 2020 à 2030) : 27 projets réalisés ou en cours de réalisation, 5 projets en attente.

Le Bourgmestre commente le très bon état d'avancement des projets.

Lot de priorité 1

- ➢ Le parc DDB : les travaux vont commencer.
- ➢ Le complexe sportif : les avant-projets sont présentés.
- ➢ Le bâtiment du CPAS rue Loriaux : le permis d'urbanisme et le cahier des charges travaux sont en cours.
- ➢ Le petit patrimoine populaire wallon : édition d'une brochure.
- ➢ Les chemins et sentiers promenade : 2 nouveaux chemins ouverts rue Bruart et rue de la Couronne.
- ➢ Le maillage écologique : projet en cours avec le subside régional du maillage vert et bleu. Nouvelles plantations le long de cours d'eau entre Rèves Frasnes, plantation d'un espace vert sur le site de l'ancien captage d'eau à Villers-Perwin, plantation rue Bringuand.
- ➢ La plateforme locale de volontariat : fonctionne.
- ➢ Les jeux inter-villages : 1ère édition en 2023.

Lot de priorité 2

- ➢ Développer les liaisons lentes entre la N5 et les pôles du centre de Frasnes : convention DR à la signature de la Ministre en 2024.
- ➢ Aménager des lieux de convivialité pour tous : ouverture des cours d'école de Mellet et Villers.
- ➢ Créer des logements innovants : 48 logements mis en place.
- ➢ Développer un système de rang scolaire

- Créer une maison de village et une salle de grande capacité : pour la prochaine législature.
- Création d'un lieu d'hébergement des Mouvements de Jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie : containers installés.
- Aménager un cheminement lent et un espace partagé le long de la RN 567 (Mellet) : travaux en 2024.
- Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux : inscrit au budget communal 2024.
- Création de liaisons lentes vers l'Institut Sainte Marie depuis les quartiers de Rèves et depuis Houtain-le-Val : en attente.
- Réaménager la cité administrative : réalisé en partie mais le projet global est en attente car lié à la reconversion de l'église.
- Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet : le marquage au sol va être refait en 2024.
- Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes : voirie régionale, son aménagement dépend de la RW.
- Créer un espace de coworking et de services : réalisé à Villers-Perwin, bâtiment occupé par une antenne de la maison médicale et par une accueillante d'enfants.

Commentaires de la CLDR

- Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet : un membre de la CLDR a remis à la conseillère en mobilité une série de remarques concernant les difficultés pour la circulation à vélo. Le marquage est aussi à refaire entre la rue Pont-à-Migneloux et Mellet.

Lot de priorité 3

- Créer un centre de formation Terres en Rèves : site Agricoeur.
- Créer un hall relais agricole : site Agricoeur.
- Développer des hébergements touristiques adaptés au profil de la commune et des parcours thématiques : parcours Totemus en 2024.
- Reconvertir partiellement l'église de Frasnes : une étude (EUCETIA) a été réalisée. Elle propose le maintien de la nef comme lieu œcuménique et culturel, avec de part et d'autre 2 logements publics. Tant que l'église n'est pas désaffectée, il ne peut y avoir de subsides publics pour les aménagements. La fabrique d'église veut que l'église reste un lieu de culte. Ce sera un dossier pour la prochaine législature.
- Sécurisation des abords des lieux fréquentés : action continue.
- Poursuivre la réalisation de liaisons lentes : en cours de réalisation.
- Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz : pour l'instant, la Commune installe des bornes de recharge électrique dans les espaces publics, comme un service à la population.
- Aménager la liaison cyclable (Le Cadeau-Recyparc) à Rèves : en attente.
- Développer le PPP en matière d'énergie : panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- Aménager la place du Terminus à Mellet : travaux en 2024.

Les propositions de projets à entreprendre et à demander en conventions DR

2024 : Liaison lente rue JB Loriaux (FP 2.1) – convention à la signature de la Ministre
2025 : Salle de grande capacité au Vieux Château Mellet (FP2.5)
2026 : Eglise de Frasnes (FP 3.4)

5. Divers

- ❑ **Pas d'appel à projets Budget participatif PCDR en 2024**
  Réponse du SPW :
- ✓ *attendre 2 ans après la notification du budget 2022 (reçue le 20 juillet 2022)*
- ✓ *attendre la clôture des 2 projets de l'édition 2022*
  - ✓ *Four à pain : bail emphythéotique communal, asbl créée, marché public lancé*
  - ✓ *Sentier wawa : accord avec les agriculteurs, marché de fourniture, travaux communaux*

- ❑ **La Fondation Roi Baudouin lance un appel à projets « Vis mon village »**
- ➢ La vie en communauté (organiser des activités conviviales…)
- ➢ La solidarité (entraide mutuelle, échange de services…)
- ➢ Les contacts (journal du village, site web du village, local communautaire…)
- ➢ La conservation ou la création d'activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers…) ;
- ➢ L'amélioration du cadre de vie (entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre…)

Les porteurs : des habitants du village associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local
Soutien financier : 5.000 euros maximum.
Appel ouvert jusqu'au 27/03/2024

6. Agenda de la CLDR

- **Mars (samedi 23/3)** : Visite de terrain au site Agri-nature à Rèves (Day's for Nature) (9h00), RV cimetière de Rêves)
- **Avril (mercredi 24/4)** : BiodiverCité (trame noire) - Maillage vert bleu (19h30 à la salle du Conseil)
- **Mai (jeudi 23/5)** : InterCLDR information GAL (19h30 à Genappe)

Le Président de la CLDR clôture la séance en remerciant tous les participants.

Secrétaire de séance,

Martine GILLES
FRW – Brabant Hesbaye

Président de séance,

Mathieu PERIN
Bourgmestre



RÉUNION CLDR – 21 février 2024

Décès de Denis Walravens

- Approbation des comptes rendus du 11 et 19 octobre, du 19 décembre
- Avis sur les **avant-projets d'aménagement au complexe sportif**
- Validation du **rapport annuel PCDR** – état d'avancement des projets et programmation des projets à entreprendre
- Divers et Agenda

AVANT-PROJETs – avis de la CLDR

Projet 1.2 du PCDR : Créer au complexe sportif **un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux** incluant **des cheminements lents** internes et vers le parc De Dobbeleer
(RCA convention – subvention DR : 248.281 €)

Projet 1.3 du PCDR : Créer **un espace polyvalent complémentaire au complexe sportif**, une voirie partagée au départ de la N5 et **une liaison lente** entre cet espace et le cheminement lent vers le parc
(RCA convention – subvention DR : 197.606 €)

Périmètre DR

Légende

Projet 1.2

Projet 1.3

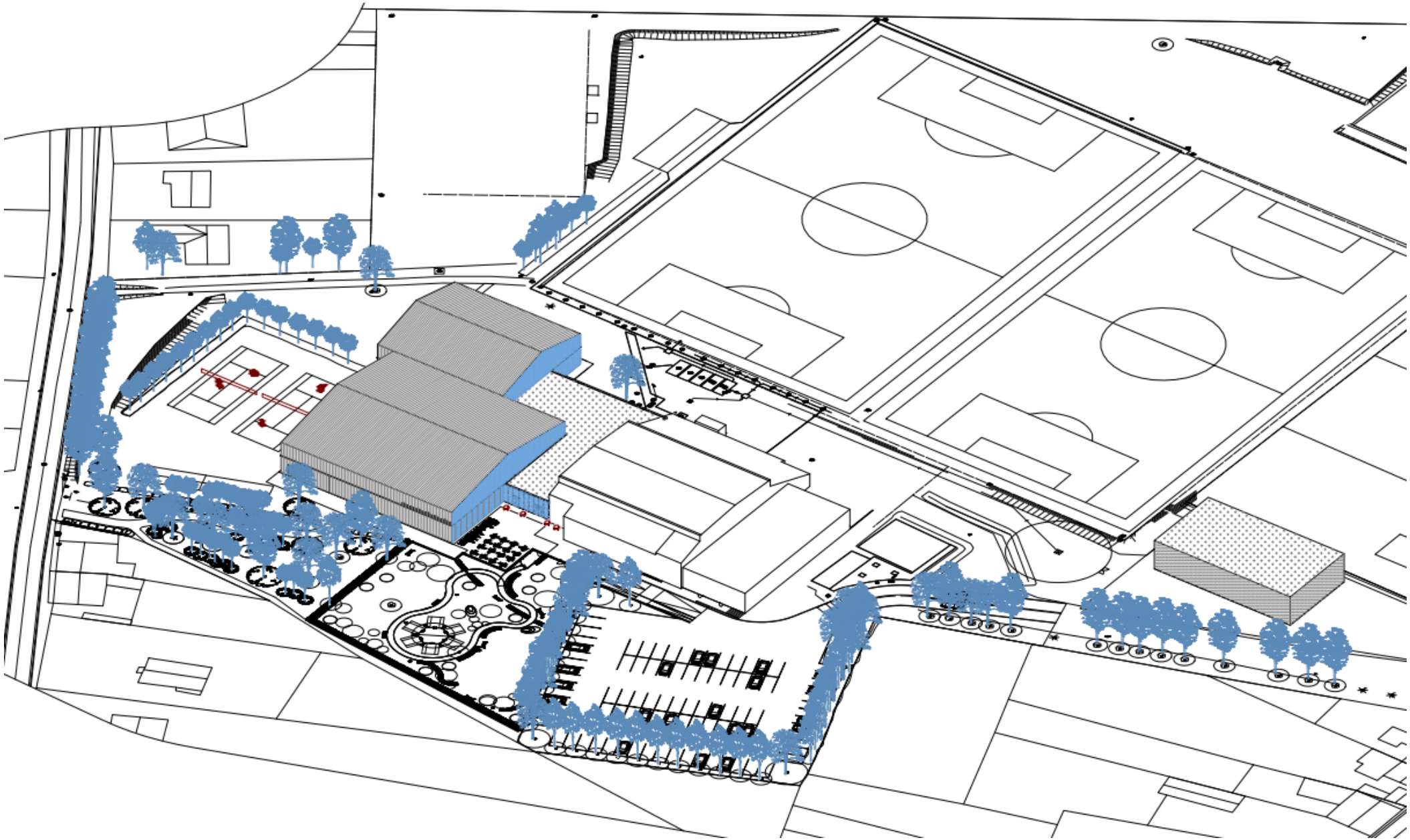
Cheminement lent/liaison piétonne

Voirie partagée

Parcelles acquises



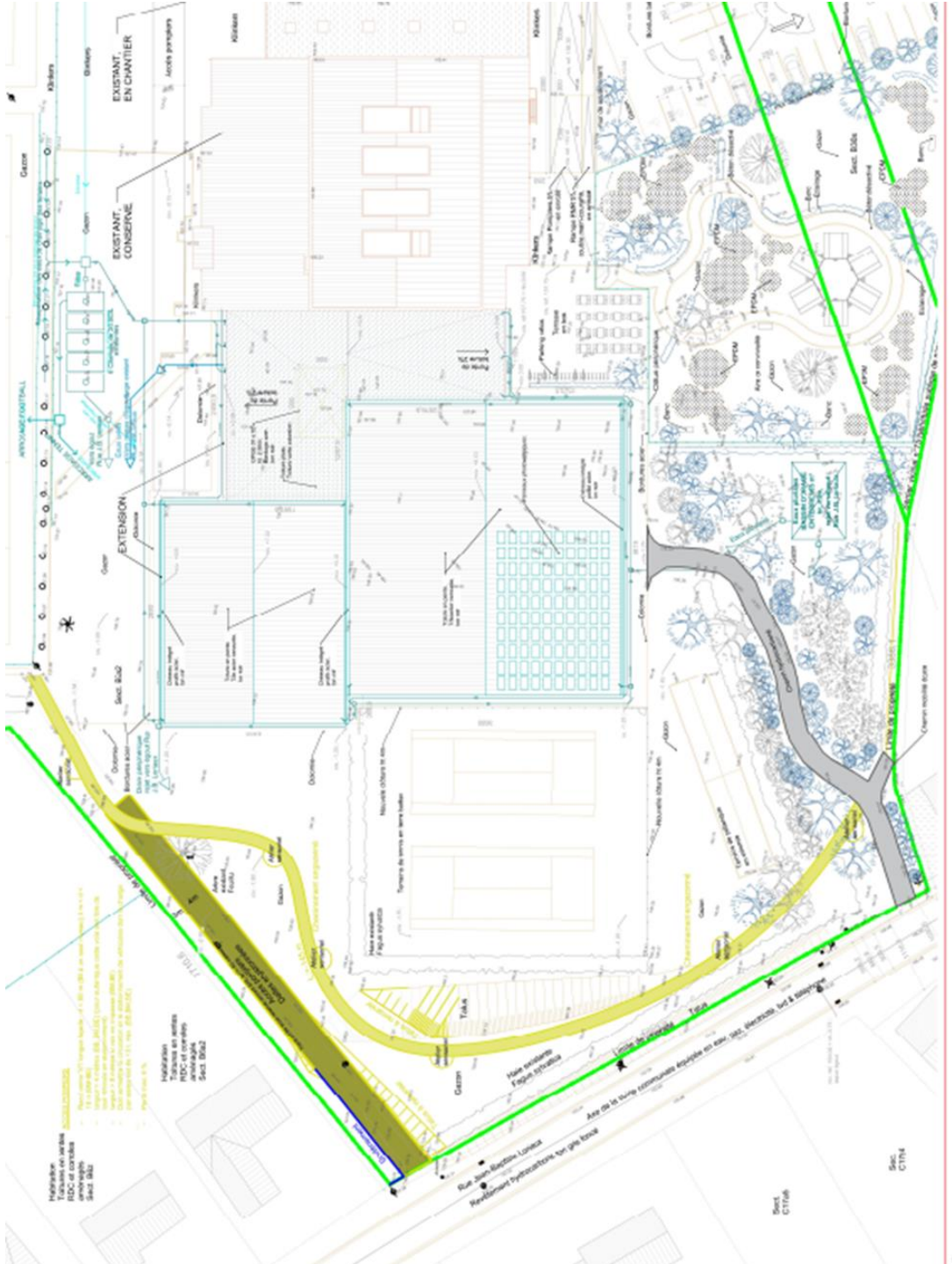
Situation projetée de l'ensemble du site



Projet 1.2 du PCDR

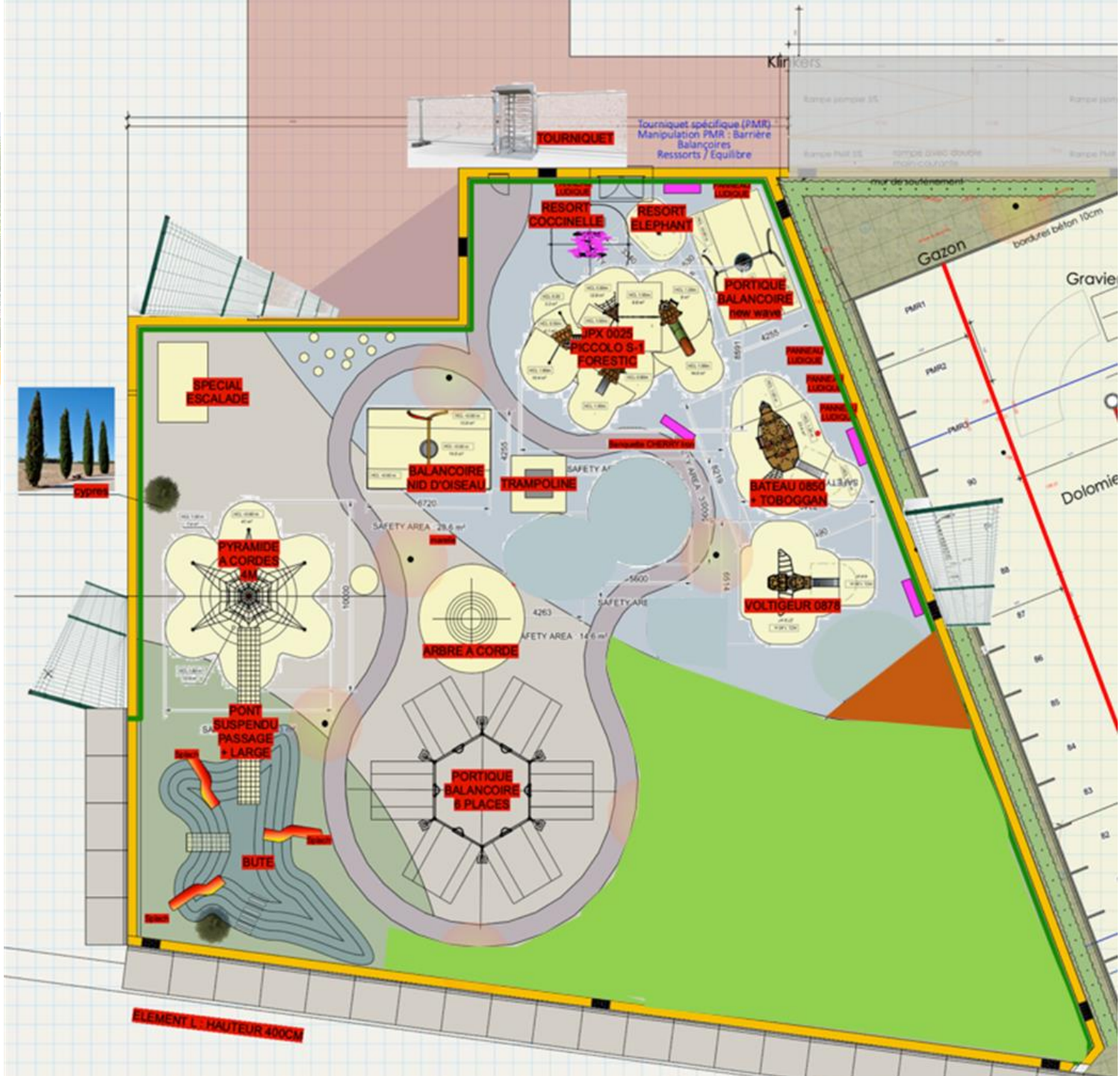
<u>Espace convivial intergénérationnel</u>

- ✓ ***Aire de jeux*** : modules
- ✓ ***Espace vert*** (zone de détente) : plantations, noue paysagère, enherbement, parcours sensoriel
- ✓ ***Cheminement lent*** :
  - par l'entrée de la rue J-B Loriaux (hydrocarboné)
  - vers le parc DDB (enherbé)







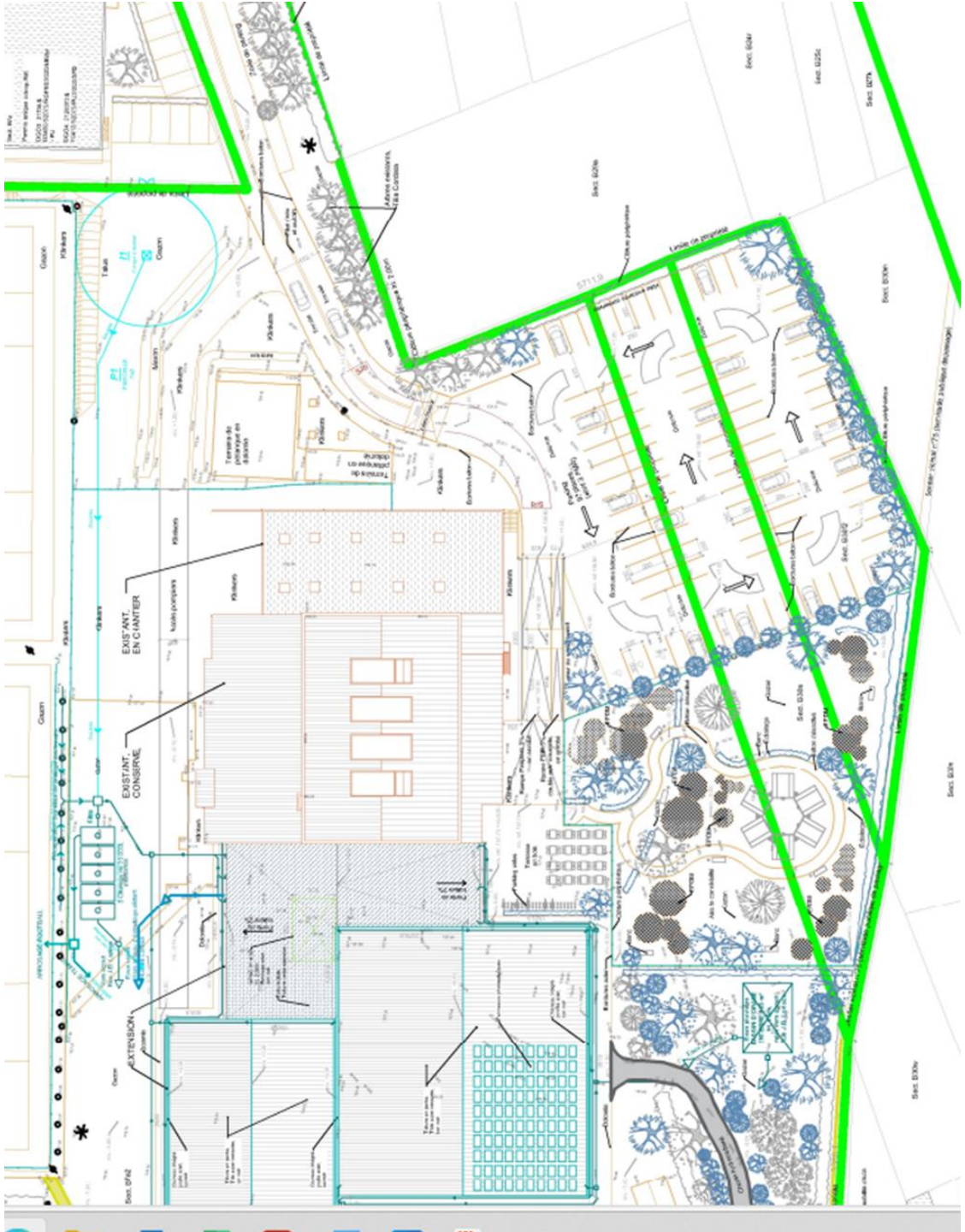

TOURNIQUET
Tourniquet spécifique (PMR)
Manipulation PMR : Barrière
Balançoires
Ressorts / Equilibre
RESORT COCCINELLE
RESORT ELEPHANT
PORTIQUE BALANCOIRE new wave
JPX 0025 PICCOLO S-1 FORESTIC
SPECIAL ESCALADE
BALANCOIRE NID D'OISEAU
TRAMPOLINE
BATEAU 0850 + TOBOGGAN
VOLTIGEUR 0878
PYRAMIDE A CORDES 4M
ARBRE A CORDE
PONT SUSPENDU PASSAGE + LARGE
PORTIQUE BALANCOIRE 6 PLACES
BUTE
cyprès
Gazon
bordurel béton 10cm
ELEMENT L : HAUTEUR 400CM

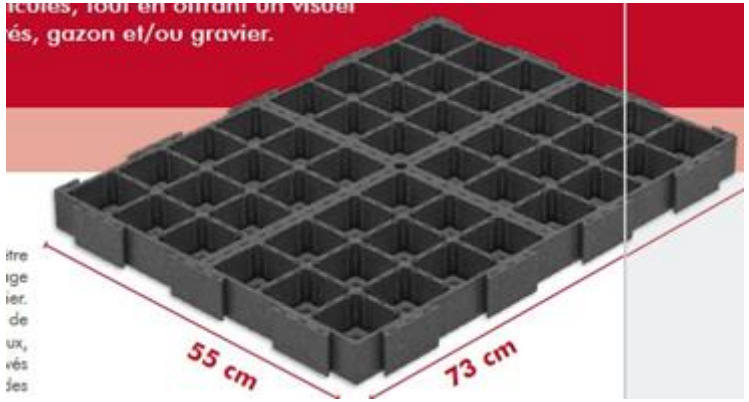
DESIGNATION	TOTAL	Montants sollicités au DR	Fonds propre RCA	Autres sources de financement - Charges d'urbanisme - Subsides - Prestations internes
ENTREPRISES / CHANTIER				
AMENAGEMENT DE CHANTIER	45.000,00 €	23.600,00 €	5.900,00 €	15.500,00 €
TERRASSEMENTS/FONDATIONS				
Travaux de terrassements et de fouilles	36.261,60 €			36.261,60 €
Sous-fondations et fondations directes	44.817,62 €	7.436,66 €	1.859,16 €	35.521,80 €
ELEMENTS DE CONDUITES ENTERREES	28.408,00 €	22.726,40 €	5.681,60 €	
ELECTRICITE / RESEAU INTERIEUR				
Alimentation	877,50 €	702,00 €	175,50 €	
ABORDS				
Terrassement	840,00 €			840,00 €
Revêtements de sol extérieurs	107.728,20 €	84.462,56 €	21.115,64 €	2.150,00 €
Petits ouvrages d'art et clôtures	15.910,00 €	12.728,00 €	3.182,00 €	
Mobiliers et autres équipement extérieurs	244.221,15 €	109.776,92 €	27.444,23 €	107.000,00 €
Raclage et apport				
Plantation et gazon	2.202,00 €			2.202,00 €
Plantation	7.070,00 €			7.070,00 €
Sentiers	14.312,00 €	3.852,80 €	963,20 €	9.496,00 €
Ateliers sensoriels	2.400,00 €	1.920,00 €	480,00 €	
Accès pompiers				
Cheminement engazonné	5.940,00 €	4.752,00 €	1.188,00 €	
Honoraires	33.521,00 €	26.816,80 €	6.704,20 €	
Total HTVA Fiche 1,2	589.509,07 €	298.774,14 €	74.693,53 €	216.041,40 €
TVAC	713.305,98 €			

Projet 1.3 du PCDR

<u>Espace polyvalent complémentaire</u>

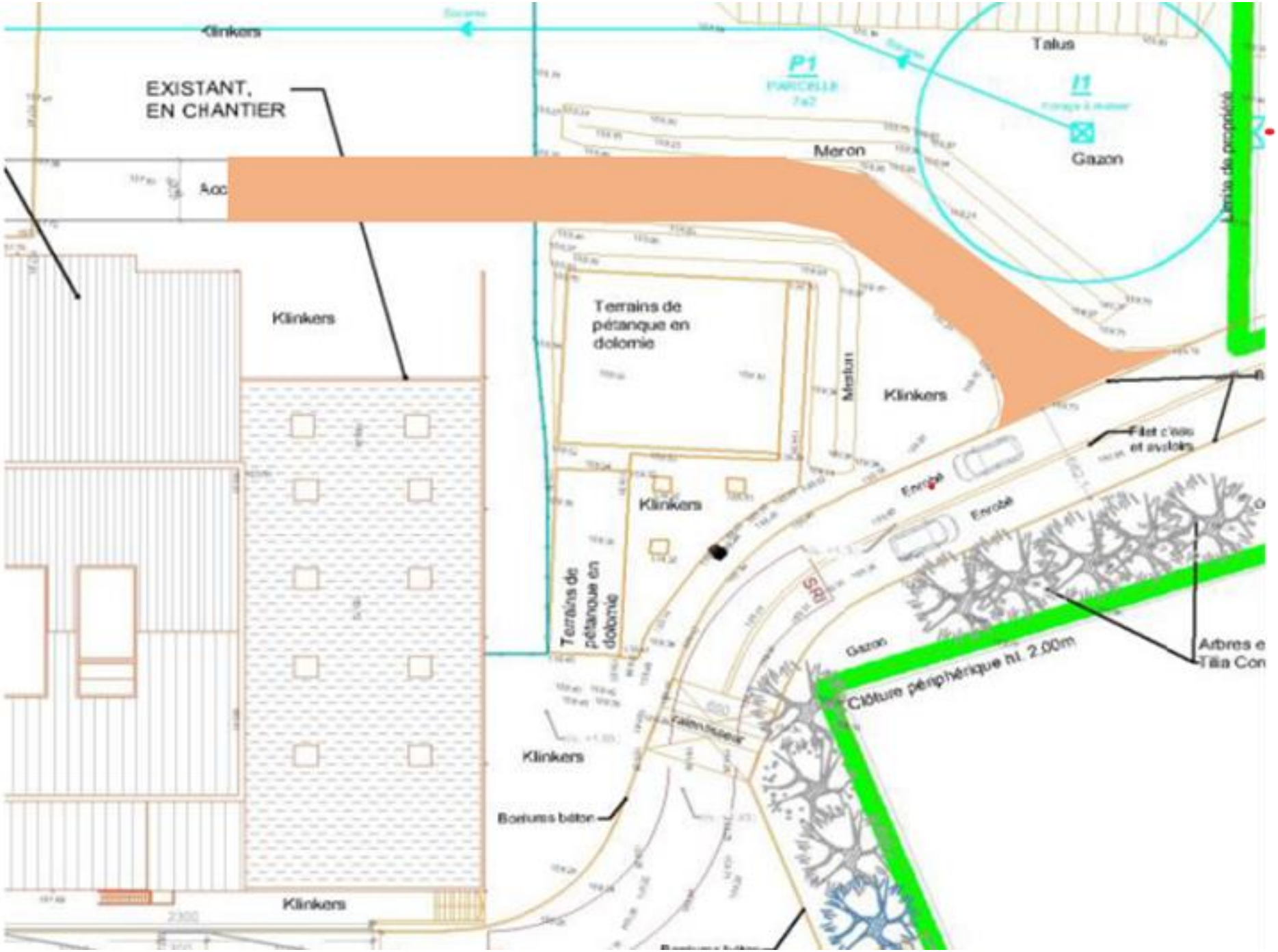
- ✓ aire d'évènement et de stationnement
- ✓ voirie partagée accès depuis la N5
- ✓ cheminement lent vers le parc




és, gazon et/ou gravier.
55 cm
73 cm


Applications
PARKINGS DRAINANTS
ALLÉES EN PENTE
ENTRÉES DE GARAGE
VOIES D'ACCÈS POMPIERS
SENTIERS, TROTTOIRS
PISTES CYCLABLES
ACCÈS DIVERS


Gazon
Dolomie
Limite de propriété
Gazon
Graviers
Haie existante conservée
Parking auto
Dolomie
Dolomie
Dolomie
Parking : 90 places
+ 3 places PMR
Sect. 830f2
Dolomie
Arbres à feuillage persistant
Gazon


Klinkers
EXISTANT,
EN CHANTIER
P1
PARCELLE
742
Talus
11
Gazon
Meron
Acc
Klinkers
Terrains de
pétanque en
dolomie
Muret
Klinkers
Klinkers
Terrains de
pétanque en
dolomie
Enrobé
Enrobé
SRB
Gazon
Clôture périphérique ht. 2.00m
Klinkers
Bordure béton
Klinkers

DESIGNATION	TOTAL	Montants sollicités au DR	Fonds propre RCA	Autres sources de financement - Charges d'urbanisme - Subsides Prestations internes
ENTREPRISES / CHANTIER	3.550,00 €	2.130,00 €	1.420,00 €	
TERRASSEMENTS/FONDATIONS				
Travaux de terrassements et de fouilles	44.819,50 €			44.819,50 €
Sous-fondations et fondations directes	77.753,44 €	1.800,00 €	1.200,00 €	74.753,44 €
ELEMENTS DE CONDUITES ENTERREES	7.925,00 €	4.755,00 €	3.170,00 €	
ELECTRICITE / RESEAU INTERIEUR				
Alimentation	7.650,00 €	4.590,00 €	3.060,00 €	
Très basse tension (TBT) : Système de surveillance par caméra	9.250,00 €	5.550,00 €	3.700,00 €	
Appareils d' éclairage (AE)	17.730,00 €	10.638,00 €	7.092,00 €	
Bornes électriques	33.100,00 €	19.860,00 €	13.240,00 €	
DIVERS	1.390,00 €	834,00 €	556,00 €	
EAU / Raccordement	1.500,00 €	900,00 €	600,00 €	
ABORDS				
Terrassements, sous-fondations et fondations pour aménagements des abords	10.608,00 €	2.318,40 €	1.545,60 €	6.744,00 €
Revêtements de sol extérieurs	222.654,50 €	133.592,70 €	89.061,80 €	
Plantation et engazonnement	2.775,00 €	- €	- €	2.775,00 €
Voirie partagée - Entrée Chaussée de Bruxelles	119.000,00 €	- €	- €	119.000,00 €
Aire de convivialité côté liaison lente	28.000,00 €	15.000,00 €	10.000,00 €	3.000,00 €
Petits ouvrages d'art et clôtures	29.000,00 €	17.400,00 €	11.600,00 €	
Honoraires	30.000,00 €	18.000,00 €	12.000,00 €	
Total HTVA Fiche 1,3	646.705,44 €	237.368,10 €	158.245,40 €	251.091,9
TVAC	782.513,58 €			

Timing

- ✓ CLDR le 21 février (dossier avant-projet)
- ✓ Collège le 27 février (dossier avant-projet)
- ✓ Comité d'accompagnement SPW le 15 mars (dossier avant-projet)
- ✓ Conseil communal le 21 mai (dossier projet définitif et convention-réalisation DR)
- ✓ Travaux au printemps 2025

Rapport annuel - Composition CLDR

Renouvellement partiel en 2023 acté par CC le 16/10/2023

10 démissions

9 nouveaux membres

Absence à réunions consécutives en 2023

5 membres absents (excusés ou non excusés) - courrier à envoyer

Démissions début 2024

4 membres : Anne Lambert, Françoise Lambert, Xavier Lefèvre et Denis Walravens

Rapport annuel – Etat d'avancement projets PCDR

Lot 1 = à enclencher d'ici 2023 ; Lot 2 = à enclencher d'ici 2026; Lot 3 = à enclencher d'ici 2030

R = Réalisé; AC = Action Continue; E = en cours ; Ab = abandonné ; Att = en attente

		Projets	R	AC	E	Ab	Att
LOT 1	1	Aménager le Parc de Dobbeleer			x		
	2	Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux et un cheminement vers le parc de Dobbeleer			x		
	3	Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'accès entre la N5 et la rue J-B Loriaux (acquisition terrain)			x		
	4	Créer un lieu d'activités citoyennes et de services (avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif)			x		
	5	Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon		x			
	6	Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature		x			
	7	Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique	x				
	8	Créer une dynamique d'échange de services	x				
	9	Créer des jeux inter-villages	x				

Lot 1 = à enclencher d'ici 2023 ; Lot 2 = à enclencher d'ici 2026; Lot 3 = à enclencher d'ici 2030

R = Réalisé; AC = Action Continue; E = en cours ; Ab = abandonné ; Att = en attente

		Projets	R	AC	E	Ab	Att
LOT 2	1	Développer les liaisons lentes entre la N5 et les pôles du centre de Frasnes			x		
	2	Aménager des lieux de convivialité pour tous		x			
	3	Créer des logements innovants	x				
	4	Développer un système de rang scolaire	x				
	5	Créer une maison de village et une salle de grande capacité					x
	6	Création d'un lieu d'hébergement des Mouvements de Jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie	x				
	7	Aménager un cheminement lent et un espace partagé le long de la RN 567 à Mellet			x		
	8	Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux			x		
	9	Création de liaisons lentes vers l'Institut Sainte Marie depuis les quartiers de Rèves et depuis Houtain-le-Val					x
	10	Réaménager la cité administrative			x		
	11	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet			x		
	12	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes					x
	13	Créer un espace de coworking et de services	x				

Rapport annuel – Etat d'avancement projets PCDR

Lot 1 = à enclencher d'ici 2023 ; Lot 2 = à enclencher d'ici 2026; Lot 3 = à enclencher d'ici 2030

R = Réalisé; AC = Action Continue; E = en cours ; Ab = abandonné ; Att = en attente

		Projets	R	AC	E	Ab	Att
LOT 3	1	Créer un centre de formation Terres en Rèves	x				
	2	Créer un hall relais agricole	x				
	3	Développer des hébergements touristiques adaptés au profil de la commune et développer des parcours thématiques	x				
	4	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes					x
	5	Sécurisation des abords des lieux fréquentés		x			
	6	Poursuivre la réalisation de liaisons lentes			x		
	7	Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz			x		
	8	Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc-Institut Sainte Marie)					X
	9	Développer le PPP en matière d'énergie	x				
	10	Aménager la place du Terminus à Mellet	x				

Rapport annuel – Etat d'avancement projets PCDR

		Stade				
		Réalisé	Action continue	En cours	Abandonné	En attente
Total	32 PROJETS	12	4	11	0	5
%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	37,5 %	12,5 %	34%	0%	16%

Rapport annuel – Programmation 2024-2025-2026

Demande de conventions en DR

2024 : Liaison lente rue JB Loriaux (FP 2.1) – convention à la signature de la Ministre

2025 : Salle de grande capacité au Vieux Château Mellet (FP2.5)

2026 : Eglise de Frasnes (FP 3.4)

Divers

❑ Pas d'appel à projets budget participatif PCDR en 2024

Réponse du SPW :

- ✓ *attendre 2 ans après la notification du budget 2022 (reçue le 20 juillet 2022)*
- ✓ *attendre la clôture des 2 projets de l'édition 2022*
  - ✓ *Four à pain : bail emphythéotique communal, asbl créée, marché public lancé*
  - ✓ *Sentier wawa : accord avec les agriculteurs, marché de fourniture, travaux communaux*

❑ La Fondation Roi Baudouin lance un appel à projets « Vis mon village »

- La vie en communauté (organiser des activités conviviales…)
- La solidarité (entraide mutuelle, échange de services…)
- Les contacts (journal du village, site web du village, local communautaire…)
- La conservation ou la création d'activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers…) ;
- L'amélioration du cadre de vie (entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre…)

Les porteurs : des habitants du village associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local

Soutien financier : 5.000 euros maximum.

Appel ouvert jusqu'au 27/03/2024

Agenda CLDR

- **Mars (samedi 23/3)** : (9h, visite ouverte à tous, RV cimetière de Rèves)

Journée de l'Eau – balade guidée sur le parcours Agri-Nature et atelier de détermination de la qualité de l'eau de nos rivières (à partir de la petite faune observée dans la Rampe)

- **Avril (mercredi 24/4)** : (19h30, réunion ouverte à tous)

Actions BiodiverCité 2024 (réflexion sur la trame noire) – Projets Maillage vert bleu (information)

- **Mai (jeudi 23/5)** : (19h30, réunion interCLDR avec Genappe et Villers-la-Ville)

Information sur le GAL Pays des 4 Bras reconduit de 2024 à 2027
Budget : 1.700.000€
7 projets pour les 3 communes du GAL : Les Bons Villers, Villers-la-Ville, Genappe

Merci de votre attention



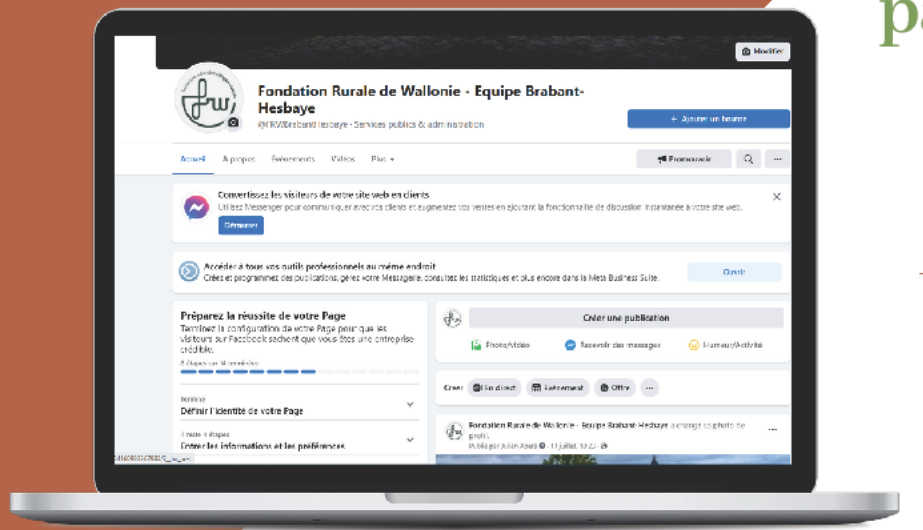
Une Nouvelle programmation pour le GAL Pays des 4 bras !

- **Soutien au chauffage biomasse et à l'isolation biosourcée** – Porteur : *Greendyle SCL* //Budget : 107.230 €
- **Les Jeunes en selle** – Porteur : *Le Maillon ASBL* // Budget : 158.570 €
- **La CLAC/Coopération Locale Artistique et Citoyenne** - Porteur : *Le 38 ASBL* //Budget : 207.500 €
- **Carrefour de la Randonnée** – Porteur : *GAL Pays des 4 Bras ASBL* // Budget : 277.100€
- **Synergie en plaine agricole** – Porteur : *GAL Pays des 4 Bras ASBL* // Budget : 342.700€
- **Autonomie alimentaire en toute saison** – Porteur : *GAL Pays des 4 Bras ASBL* //Budget : 180.900 €
- **Les Jeunes du Pays des 4 Bras** – Porteur : *Le 38 ASBL* // Budget : 154.000 €

Fondation Rurale de Wallonie

NEW

Commune des Bons Villers



Découvrez notre nouvelle page facebook consacrée aux ODR en Brabant-Hesbaye

Abonnez-vous pour connaitre les dernières actualités

@FRWBrabantHesbaye

Programme Communal de Développement Rural 2020-2030 de Les Bons Villers

Tableau récapitulatif des 32 projets (rapport annuel pour CLDR)

Etat d'avancement et programmation des conventions DR 2024-2025-2026

Lot 1 = à enclencher d'ici 2023 ; **Lot 2** = à enclencher d'ici 2026; **Lot 3** = à enclencher d'ici 2030

R = Réalisé; **AC** = Action Continue; **E** = en cours ; **Ab** = abandonné ; **Att** = en attente

		Projets	R	AC	E	Ab	Att	Commentaire
LOT 1	1	Aménager le Parc de Dobbeleer			x			**Convention subside DR** - stade mise en adjudication des travaux
	2	Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux et un cheminement vers le parc de Dobbeleer			x			**Convention subside DR** - stade avant-projet
	3	Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'accès entre la N5 et la rue J-B Loriaux (acquisition terrain)			x			**Convention subside DR** - stade avant-projet
	4	Créer un lieu d'activités citoyennes et de services (avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif)			x			**Convention subside DR** + subside Plan relance Rénovation Energétique (CPAS)- stade avant-projet
	5	Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon		x				Inventaire + Brochure + Subside AWAP de 7.500 € par élément restauré du PPPW
	6	Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature		x				Boucles promenade, Parcours Agri-nature (Rèves Rampe)
	7	Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique	x					Plantations - Maillage vert et bleu (Villers, Frasnes, Rèves Cadeau)
	8	Créer une dynamique d'échange de services	x					Plateforme locale de Volontariat
	9	Créer des jeux inter-villages	x					1ère édition en 2023
LOT 2	1	Développer les liaisons lentes entre la N5 et les pôles du centre de Frasnes			x			**Convention subside DR à la signature de la Ministre, Programmation demande convention DR 2024**
	2	Aménager des lieux de convivialité pour tous		x				Plaines de jeux , potagers collectifs
	3	Créer des logements innovants	x					Projet pilote Habitat léger au champ du Roux, 23 logements intergénérationnels au château De Dobbeleer, habitat groupé au site Agricoeur (promoteur privé), 14 logements AIS, 4 logements communaux (à charge promoteurs lotissement)
	4	Développer un système de rang scolaire	x					à Villers-Perwin
	5	Créer une maison de village et une salle de grande capacité					x	Etude de faisabilité à l'école du Vieux Château. Acquisition terrain terminée. **Programmation demande conventionDR 2025**
	6	Création d'un lieu d'hébergement des Mouvements de Jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie	x					Containers
	7	Aménager un cheminement lent et un espace partagé le long de la RN 567 à Mellet			x			Subside SPW - voirie régionale. Stade permis d'urbanisme et marché public des travaux en 2024.
	8	Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux			x			Travaux au budget 2024.
	9	Création de liaisons lentes vers l'Institut Sainte Marie depuis les quartiers de Rèves et depuis Houtain-le-Val					X	
	10	Réaménager la cité administrative			x			Master plan. Travaux d'aménagement pour une partie des bâtiments, cafétéria au n°1, travaux au n°7 pour accueillir le service travaux, redistribution des services urbanisme et environnement au n°9
	11	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet			x			Aménagement léger. Nouveau marquage en 2024 (budget 35.000 €)
	12	Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes					x	Projet de pistes cyclables : tronçon sur N5 entre la librairie et le rond-point sud (500.000 € subside SPW-voirie régionale) et tronçon parallèle à la N5 à partir du rond-point sud
	13	Créer un espace de coworking et de services	x					Maison multiservices V-P (antenne médicale et espace co-accueillantes enfants). Tiers-Lieux sur le site d'Agricoeur (espace coworking en réflexion avec la Coopérative Agricoeur).
LOT 3	1	Créer un centre de formation Terres en Rèves	x					Site Agricoeur avec le GAL (espaces test maraichers) et l'asbl Centre Pilote (formations maraîchage, entretien espaces verts)
	2	Créer un hall relais agricole	x					Atelier rural Agricoeur avec le GAL (coopérative circuits courts)
	3	Développer des hébergements touristiques adaptés au profil de la commune et développer des parcours thématiques	x					Maison du Tourisme Charleroi. Hébergement camps des mouvements de jeunesse (Atout'Camp 2023). Parcours Totemus en 2024.
	4	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes					x	Master plan. **Programmation demande conventionDR 2026**
	5	Sécurisation des abords des lieux fréquentés		x				Placement de totems aux abords d'école
	6	Poursuivre la réalisation de liaisons lentes			x			Plan d'investissement mobilité active (PIMACI) et fonds propres - projets en 2023 : rues Mercier (M), Buny (M), Migneloux (W), Aubry Chassart Planche (VP), Station ® PIWACI - projet Mobipôle place de Frasnes
	7	Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz			x			Partenariat avec Biométhane Bois d'Arnelle. Permis à déposer.
	8	Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc-Institut Sainte Marie)					x	
	9	Développer le PPP en matière d'énergie	x					Panneaux photovoltaïques placés sur les toitures des bâtiments communaux (PPP) + accompagnement du citoyen pour audit énergétique avec Corenove en vue de demande de prime (POLLEC), projet Agrivoltaïque
	10	Aménager la place du Terminus à Mellet	x					Charge urbanistique d'un promoteur immobilier. Travaux démarrent en mars 2024.
			stade					
			R	AC	E	Ab	Att	
Total		**32**	12	4	11	0	5	
%		**A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS**	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**	
			37,5	12,5	34	0	16	

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 23 mars 2024 – Compte-rendu de la visite de terrain

Présents

CLDR – composante citoyenne *: Marc Dessoy, José Hannaert*

CLDR – composante mandataire *: Anne-Laure DESMIT*

Administration communale *: Ingrid Lavendy , Séverine Conreur (service Environnement)*

Fondation Rurale de Wallonie *: /*

Contrat de Rivière Sambre : Sandrine Horgnies - Animation

Excusés

CLDR – composante citoyenne *: /*

CLDR – composante mandataire *: /*

Ordre du jour

- ❑ Visite de terrain – Parcours Nature à Rèves

---

25 personnes présentes.

Présentation du contexte au départ du cimetière de Rèves

Création d'une boucle promenade découverte de la nature le long des cours d'eau du Sart-à-Rèves et de la Rampe dans le cadre de l'aménagement foncier de Rèves (SPW-DAFOR) subventionné à 80%, 20% commune.



Découverte de différentes thématiques le long du Parcours

1) Sart-à-Rèves

Découverte de la faune et la flore des bords de rivières (saules, aulnes, aubépines, hérons, buses, passereaux encore peu visibles mais entendus)



Découverte des étangs privés à Odoumont : canards Colvert et Coureurs indiens , gestion des niveaux d'eau des deux bassins séparés de la rivière par une dune.



Chemin des Hayettes : découverte du bassin tampon, de son rôle et de la végétation qui l'entoure ainsi que d'une plante rare, la Pétasite.



Information sur les panneaux reprenant les noms des rivières (Contrat de Rivière Sambre).

Sensibilisation « déchets et épuration » : ce qu'on pourrait jeter dans la rivière qui suivant son parcours rejoint un fleuve et ensuite la mer avec passage dans une station d'épuration ou non.

Patrimoine au niveau de la Ferme Francotte rue de la Baille : barrage de gestion des niveaux d'eau et petit lavoir en bord de voirie et cour de ferme.

Spot « batraciens » passant de l'étang de la ferme à la prairie humide et traversant la rue de la Baille pour rejoindre les étangs vers la Chaussée de Nivelles et inversement quand la ponte est réalisée.

2) La Rampe et son observatoire – Parcours Agri-Nature

Partie fermée et dédiée à l'installation de la faune. On recherche le dérangement minimum, et on observe dans le calme.



Au niveau du premier module de « la vache », l'animatrice parle de la production de méthane due à la digestion des vaches – les dernières études tendraient à diminuer l'impact précédemment annoncé en terme de relargage de CO2.

Découverte des plantations réalisées et des noms de celles-ci : fusain, noisetier, bourdaine, cornouiller, différentes sortes de saules….

Le deuxième module « table des habitats/paysages » nous décrit les différents habitats retrouvés dans la ferme et autour de celle-ci (oiseaux nocturnes et hirondelles dans les granges et clochers, verger, haie, ...).



Enfin à l'observatoire, le module de la « grenouille » nous replonge dans les découvertes aquatiques.





Partie Animation

Prélèvement en bacs et observations afin de déterminer la qualité de l'eau de la mare dont le niveau était très élevé...





Poursuite de la visite libre du site vers la rue Questienne et les voitures situées rue Revioux, au cimetière de Rèves.

Secrétaire de séance,

Ingrid LAVENDY
Service Environnement
Commune les Bons Villers

COMMUNE DES BONS VILLERS

Le 25 avril 2024

CLDR élargie pour BiodiverCité, le PAEDC et le Réseau Nature : Réunion publique

Le mercredi 24/04/2024

À la salle du Conseil communal des Bons Villers

Compte rendu

Participants :

- *Pour **la CLDR :** 15 membres*
- ***Hors CLDR** : 20 membres*
- *Pour l'**Administration communale des Bons Villers** : Ingrid Lavendy et Séverine Conreur (Service environnement)*
- *Pour le **Collège communal** : Anne-Laure Desmit (Échevine de l'environnement)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie Burette*

Excusés :

- *Pour **la CLDR** : 12 personnes*

Annexe 1 – PPt de la conduite de réunion

Annexe 2 – PPt de la présentation réseau nature Natagora

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Présentation du Réseau Nature de Natagora – *Marc Dessoy*
3. Présentation du PAEDC (Plan Action Energie Durable Climat) – *Séverine Conreur*
4. Présentation de l'appel à projets BiodiverCité 2024 – *Ingrid Lavendy et Marie Burette*
5. Idées de projets/actions pour 2024

---

1. Accueil

Anne-Laure Desmit souhaite la bienvenue aux participants et se réjouit de la présence de chacun(e) d'entre eux/elles.

Elle se réjouit de la diversité des personnes présentes : citoyens, membres de la CLDR, membres de la commission Nature, membres du comité de pilotage du PAEDC.

Elle invite les participants à exprimer leurs idées de projets que ce soit en matière de biodiversité ou de climat.

Le PV de la dernière réunion de CLDR sera approuvé lors d'une prochaine séance.

2. Le Réseau Nature de Natagora

Marc Dessoy, membre de la CLDR et de la commission Nature, est membre de Natagora. Il souhaite partager avec les participants son expérience en matière de Réseau Nature. En effet son jardin est labellisé « terrain faisant partie du réseau Nature ».



Le réseau Nature est un réseau qui regroupe tous les espaces verts publics ou privés qui respectent et protègent la nature. L'ensemble de ces terrains, petits ou grands, forment un maillage qui favorise l'extension de la biodiversité.

Pour faire partie de ce réseau, les gestionnaires de terrains privés ou publics s'engagent à respecter une charte comportant 5 points :

- Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse.
- Préserver les milieux naturels et ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction.
- Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région.
- Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage.
- Restreindre le développement des espèces exotiques invasives et ne pas en introduire.

La charte est un engagement moral non contraignant.
Un an après la signature de la Charte, les gestionnaires de terrains peuvent demander à être labellisés.

réseau nature
natagora

Natagora met à disposition toute une série d'outils permettant aux signataires de la charte de mettre en place des mesures concrètes afin de respecter leurs engagements : https://reseaunature.natagora.be/conseils

Marc Dessoy termine en encourageant les membres à rejoindre le réseau. Il complète en disant qu'un jardin ordinaire, qui respecte les principes de la charte peut faire partie du réseau.

La présentation complète est en annexe 2.

Question/remarques des participants

- Est-ce qu'une mare en plastique (coque) est une mare qui peut convenir ?
    - Natagora a fait une fiche explicative pour une mare positive pour la biodiversité, mais en principe toute retenue d'eau est un plus, peu importe le matériau, c'est mieux que s'il n'y en avait pas.
    - L'idéal est d'avoir des profondeurs différentes afin de permettre à la petite faune (batraciens) de sortir et entrer en sécurité dans la mare.

3. Présentation du PAEDC – Séverine Conreur

Réduire les émissions de CO2 est l'enjeu majeur de notre siècle. Conscients de l'urgence climatique et soucieux d'endosser leur rôle d'exemplarité en tant qu'institution publique, la Commune des Bons Villers s'est lancée depuis 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat avec pour ambition de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2006) et de tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Séverine Conreur, en charge du Plan Climat pour la Commune de Les Bons Villers, présente les actions mises en place par la Commune.



Le PAEDC – Plan d'action Energie Durable Climat, approuvé en 2018 par la Commune, est directement en lien avec la Convention des Maires, signée en 2017 par la Commune Des Bons Villers.

Depuis, la Commune a mis, et met encore, en place de nombreuses actions en faveur de la réduction d'émissions de CO2, en faveur de la collectivité et en faveur des citoyens. **Toutes ces actions sont reprises en détail dans la présentation en annexe 1.**

Questions/remarques des participants

- Est-ce que le tableau de suivi des actions (qui semble très complexe) tient compte des émissions des entreprises ?
    - Oui

4. Appel à projets BiodiverCité

Afin de fixer le cadre général dans lequel s'inscrit la présente réunion, Marie Burette de la FRW prend la parole pour présenter l'appel à projets BiodiverCité mis en place par la Région wallonne.

L'appel à projets BiodiverCité vise à remplacer différents outils de financement de projets « nature » mis en place par la Région à destination des communes (Plan Communal de Développement de la Nature – PCDN, Plan Maya, Cimetière Nature, Semaine de l'Arbre). Il permet une **simplification administrative** puisque les communes peuvent bénéficier d'une aide financière pour tous ces projets en ne répondant qu'à un seul appel à projets.

BiodiverCité permet d'apporter aux communes **un financement allant jusqu'à 12.000€**, dont 2.000€ dédiés à l'achat de plants pour la semaine de l'arbre. Parmi les 10.000€ restants, les projets de « sensibilisation » à la biodiversité ne pourront dépasser le montant de 1.500€. Il est intéressant de noter que le subside atteint 100% du montant alloué aux projets retenus.

Il y a plusieurs conditions pour l'octroi du subside :

- Le site doit être **accessible au public**.

- La Commune doit être **propriétaire** du terrain ou disposer d'une **convention de gestion de 15 ans**.

Les postes éligibles pour l'appel à projets ont été regroupés en **9 catégories** :



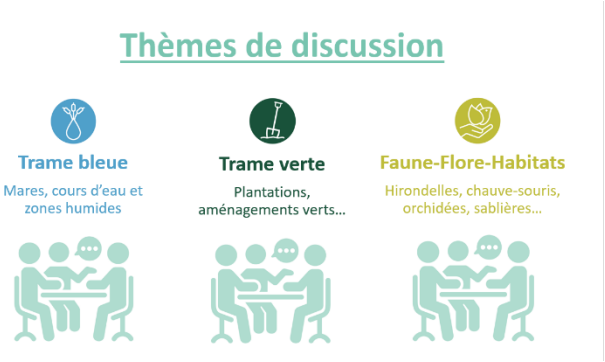
Ingrid Lavendy, éco-conseillère de la Commune des Bons Villers, prend ensuite la parole pour présenter les projets déjà mis en œuvre ou en cours de mise en œuvre grâce aux appels de 2021, 2022 et 2023 tels que les aménagements sur les sites de la Flache ou du PCA de la Chapelle, le verger citoyen d'Agricoeur, les semaines de l'arbre, etc.

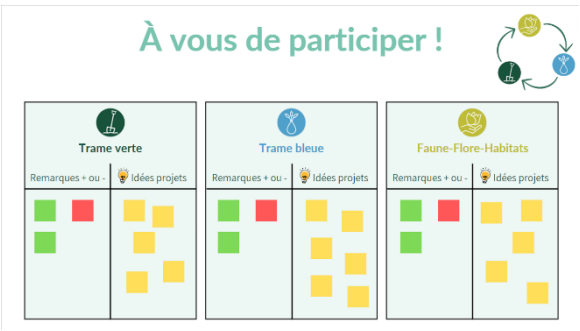


La présentation de l'appel à projet et des projets des Bons Villers est en annexe 1.

5. Idées de projets et d'actions pour 2024

Durant 30 minutes les participants se répartissent autour de 3 tables thématiques : La trame bleue (mares, cours d'eau, zones humides, …), la trame verte (plantations, aménagements verts, …) et la thématique « flore, faune et habitats » (hirondelles, chauves-souris, orchidées, sablières, …). Chaque groupe traite sa thématique durant 10 minutes puis passe à la table thématique suivante.





Les participants ont l'opportunité d'ajouter pour chaque thématique des actions réalisées sur le territoire qui leur semblent favorables à la biodiversité, des actions qui leur semblent plus défavorables et enfin, des nouvelles idées de projets ou d'actions.



Le résultat de ce travail est repris dans le tableau de synthèse aux pages 6,7,8.

Trame Verte	
Actions réalisées impact positif	Actions réalisées impact négatif
Lutte contre les excès de vitesse des voitures et véhicules agricoles	Sentiers dans des espaces naturels (perturbation de la nature)
Concours Zéro Déchets	Nouveaux lotissements (sururbanisation et augmentation de l'imperméabilisation des sols)
Revalorisation des sentiers à Rèves	Trottoirs à la rue de la Station (Rèves)
	Les antennes 5G (perturbent-elle la faune ?)
Nouvelles idées de projet/action	
Des trottoirs verts /fleuris	
Réhabiliter des chemins de remembrement	
Communiquer sur le réseau nature	
Planter des haies en bord de champs et ailleurs (utilisation de subsides PGRI)	
Sensibilisation/ communication sur les jardins sauvages de particuliers	
Creuser des mares sur des terrains communaux (p.ex. cimetières)	
Faire de beaux espaces verts esthétiques (priorité esthétique aux aménagements)	
Laisser les bois morts là où ils ne gênent pas	
Sensibiliser sur le concept de « pont » de biodiversité (même sur un petit bout de jardin)	
Plan Glycine sur les bâtiments communaux	
Liaisonner les chemins avec les communes limitrophes	
Prévoir des cimetières permettant l'humusation des corps	
Fauchage tardif = zone refuge	

Trame Bleue	
Actions réalisées impact positif	Actions réalisées impact négatif
Aménagements le long de la Rampe et du Sart à Rèves	Curage insuffisant des fossés
Bassin d'orage FLG	Evènement « plage » à Villers-Perwin (sable emporté par la pluie)
Plantation d'arbres Rue Jules Hoebeeke	Quand on tond à la boucle de la Rampe
BBA	
Nouvelles idées de projet/action	
Revalidation du cours d'eau Tintia	
Zone humide à découvrir depuis la Couronne jusqu'à la Chapelle St Jacques à Villers	
Diffuser les infos de cette réunion dans le bulletin communal	
Restaurer les fossés en bord de champs	
Identifier les zones inondées pour désimperméabiliser l'environnement pour favoriser l'absorption	
Ajouter un volet écologique aux dossiers sécu. Des événements (impacts + et impact -)	
Projet d'alimentation de la mare de la Flache	
Privilégier les revêtements de sols qui permettent l'absorption des eaux	
Création cours d'eau école du vieux château	
Re-végétalisation de la Ripisylve	

Faune, Flore Habitats	
Actions réalisées impact positif	Actions réalisées impact négatif
Le sentier du cimetière vers Doumont	Manque de volontaires pour des actions sur le terrain
L'observatoire à Rèves	L'isolation des bâtiments avec des matériaux polluants (ex. polyuréthane)
Rencontre Brainstorming	Circulation automobile sur les chemins réservé aux piétons
Fauchage tardif des bords de route	Les moteurs qui tournent à l'arrêt
Alignements d'arbres en bord de routes	Les déchets sauvages
La plantation d'arbres	Artificialisation des sols
	Le projet de panneaux photovoltaïques dans une prairie : rupture du maillage
	Impact potentiel des antennes 5G sur la faune
Nouvelles idées de projet/action	
Sensibiliser aux plantes mellifères	
Campagne de sensibilisation au volontariat	
Communication/sensibilisation aux applications de recensement (iobs)	
Lutte contre la pollution aux pesticides	
Planter des plantes vivaces dans les écoles	
Adoucir les pentes du Tintia pour introduire les espèces	
Sensibiliser aux matériaux écologiques dans l'habitat	

Pour le secrétariat de la réunion,
Marie BURETTE
Agent de développement
Fondation Rurale de Wallonie

réseau nature
natagora

pollec

BIODIVERCITÉ
Présentation de la subvention 2024

Ensemble, pour des villages vivants

Wallonie

Commune des Bons Villers

Réunion Publique de la CLDR, du groupe Nature et du Comité d'accompagnement PAEDC de la Commune des Bons Villers

Le 24 avril 2024



Bienvenue !

Un petit tour de présentation ?



Discussion du jour

Introduction

Présentation du Réseau Nature (NATAGORA)

Présentation du Plan Climat

Présentation de la subvention BiodiverCité

Des projets ?
À vos idées !



Une Réunion Publique et Multiple

Quand les intérêts d'uns croisent les intérêts des autres…



Le Comité du PAEDC – C'est QUOI? C'est QUI?

La CLDR – C'est QUOI? C'est Qui? + approbation des CR des 21 février et 23 mars 2024

Le Groupe Nature – Perspectives d'avenir: un GT de la CLDR?

réseau nature

natagora

C'est quoi ça ?



Le Plan Climat

C'est quoi ça ?

PLAN CLIMAT

Réunion publique - 24 avril 2024



PAEDC

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT

- POLLEC – Politique Locale Energie Climat
- Convention des Maires
- Objectifs de ~~– 40%~~ - 55% de CO2 pour 2030 et neutralité carbone d'ici 2050!

QUID AUX BONS VILLERS?

- Adhésion à la CdM en 2017
- PAEDC 2018
- Coordinatrice Pollec - avril 2021
- Subside RH obtenu pour 3 ans 170.000€

III. PROJETS

- Projets sur les rails
- Projets actuels

RÉNOVATION BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Ecoles – depuis 2013
  - *Remplacement châssis, chaudières*
  - *Isolation toitures*
  - *Électricité : mise en conformité + led*

- Réseau chaleur à Mellet - 2018
  - *Ecole maternelle, crèche et maison de village*

- Complexe sportif, maison médicale, maisons de village, administration communale, Château DDB

- 1000 panneaux pv sur les bâtiments communaux - 2021

ACHAT GROUPÉ POUR LES CITOYENS

⇨ Panneaux photovoltaïques - 2021

- *30 chantiers effectués*
- *555 panneaux soit 213.060 Wc installés*
- *Estimation de 53 tonnes de CO2 épargnés*
- *Equivalent de 1.700 arbres plantés*

⇨ *Achat groupé d'énergie Wikipower 2022-2023-*

- *Gaz, électricité, ampoules led, isolation et panneaux pv – 2022 et 2023*

ÉCLAIRAGE PUBLIC

⇨ 744 luminaires remplacés par Ores - 2020-2022

- *Investissement communal de 250.000€*
- *Économie annuelle de 83.000 KW*
- *Economie annuelle de 14.000 €*

⇨ *Extinction en semaine entre 00h et 5h - fin 2022 -*

LOGEMENTS PRIVÉS

Audits gratuits - 2022

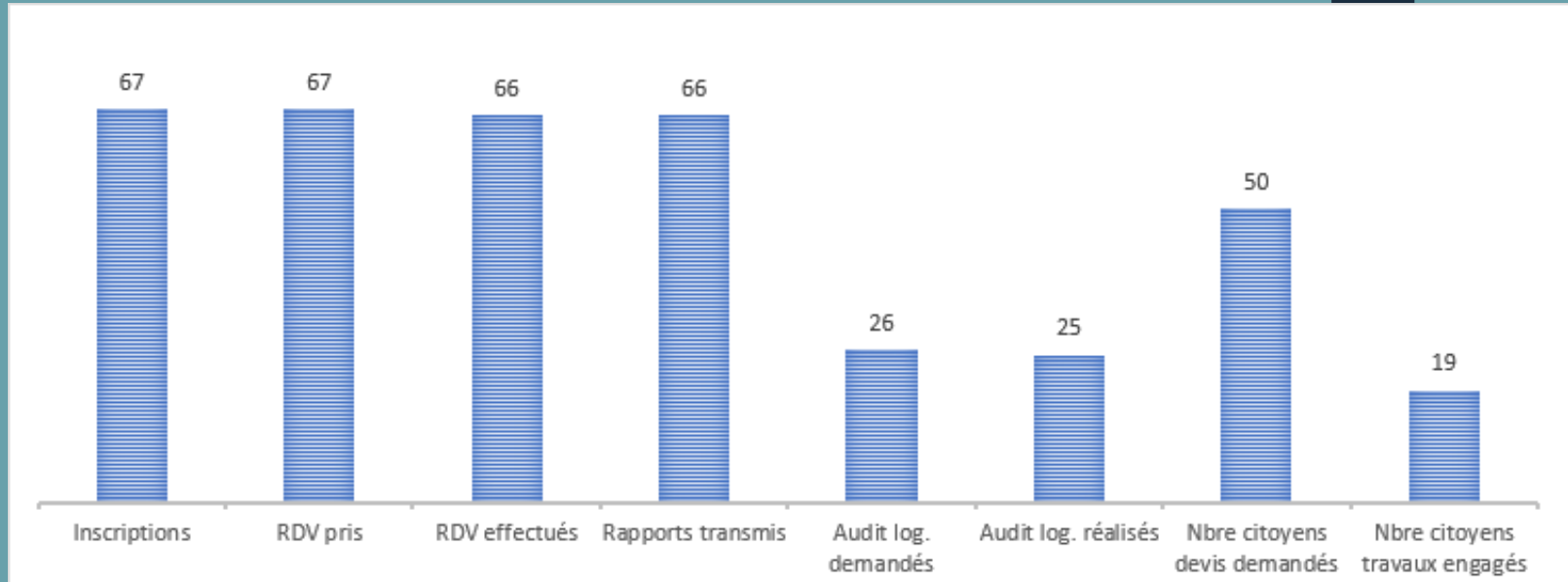
Financement de 70 audits énergétiques sur 4 ans. Terminé en 1 an.

Défi Energie et Rénovation - 2022/2024

Accompagnement des projets de rénovation via Corenove

Bilan positif après 2 ans

Relance pour 2024-2026



III. PROJETS

1) Projets sur les rails - Energie
   - *Rénovation (énergétique) des bâtiments communaux depuis 2013 – Ureba*
   - *Réseau de chaleur – Mellet – 2017*
   - *1000 panneaux photovoltaïques bâtiments communaux – 2021-2023*
   - *Achat groupé panneaux photovoltaïque – mars 2021*
   - *Eclairage public – 2020-2022*
   - *Défi Rénovation et Energie – Corenove – 2022/2024*
   - *Audits gratuits –2022*
   - *Journée Energie tous les 2 ans – CPAS*
   - *2 véhicules CNG – 2020, 1 camionnette électrique sans permis 2023*
   - *2 bornes de recharge – Frasnes et Mellet – 2022*
   - *Caméra thermique - 2021*

III. PROJETS

1) Projets sur les rails - Autres

- *Exemplarité communale : Ecoteam – juin 2021*

  Fontaines à eau et éviers à boire

  Distribution cadeaux ZD (gourdes et lunchbox en inox, pailles,,,)

  Poubelles de tri dans les classes

- *Politique de déchets*

  PLP, Marathon Propreté, Champs plus propres,

  Primes langes lavables – 2021 – 15 accordées – 21tCO2

  Récompense ménages produisant peu déchet – 2022 et 2023

  Tri on-the-go : projet de poubelles de tri dans espaces publics fréquentés

- *Nature*

  Subsides « Biodivercité », label « Cimetière nature », projets PCDR,…

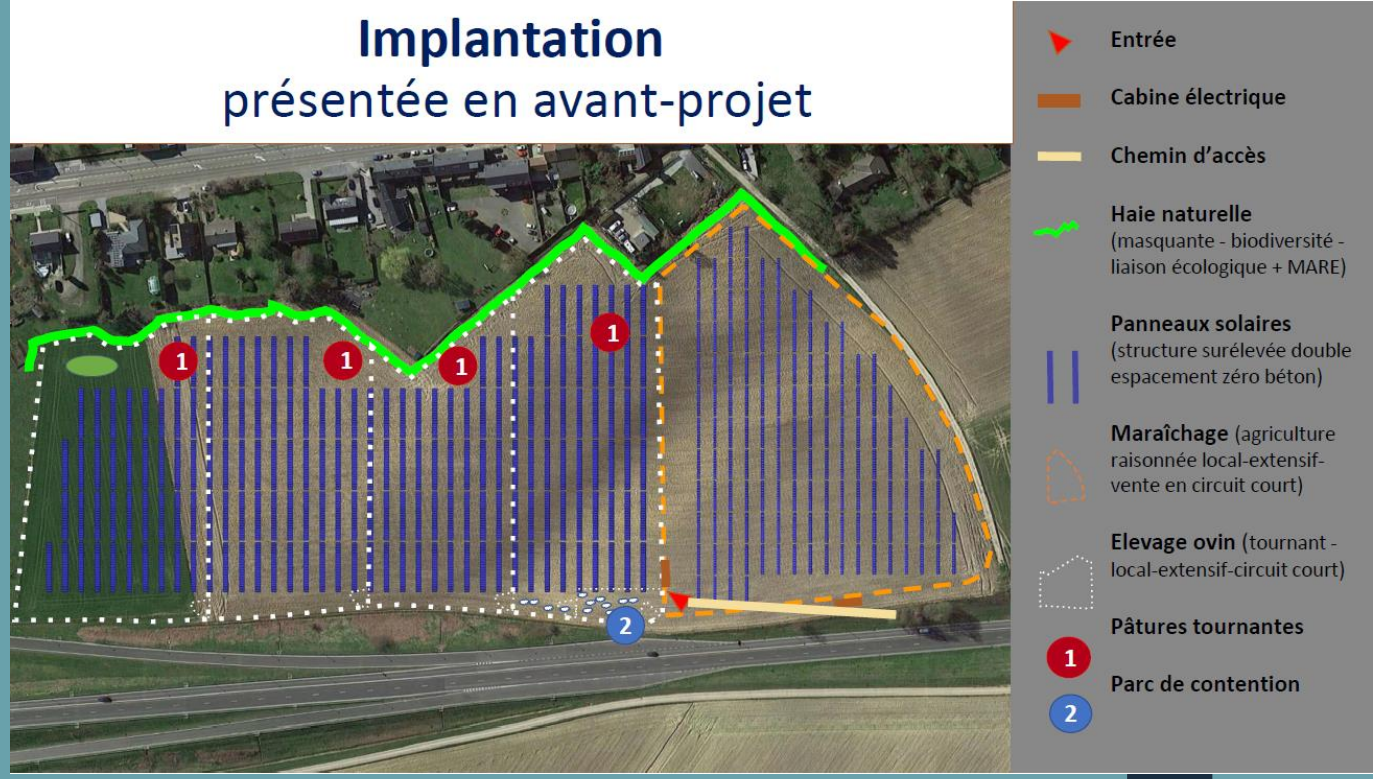
PROJETS ACTUELS

- ***Projet Agrivoltaïque***

6,2 ha à Frasnes-lez-Gosselies - N5
Paturage extensif 40 moutons
maraichage raisonné (sans pesticide)
930m haie pourtour
7000 panneaux de 700 kw
5,5 Gwh/an = 1300 ménages
Permis fin décembre 2023 – enquête publique clôturée avril 2024

- ***Charges environnementales***

Permis d'urbanisme, d'environnement, uniques, d'implantation commerciale ou intégrés



PROJETS ACTUELS

- ***Régulation contre les inondations et la sécheresse***

Participation aux subsides « Maillage vert et bleu », « Végétalisation de quartier » et PGRI



PROJETS ACTUELS



- ***Déploiement de bornes électriques***

3ème borne à Frasnes

Plan Ezcharge : 5 bornes via marché de concession – en stand by

- ***Voiture électrique partagée***

Kangoo disponible sur la Place de Frasnes – Février 2024

- ***Stratégie globale immobilière***

Audits et PEB batiments communaux 2023-2027

INITIATIVES PRIVÉES

- Biométhane du Bois d'Arnelle (BBA)

2.000 m^3/h ~ 20 éoliennes

80% épuré et injecté dans le réseau de gaz naturel, 20% part en électricité et chaleur

- Projet CLEF ~~8 éoliennes dont 3 BV~~ → 5 dont 0 BV

Comité citoyen aux BV

1 an de retard EIE

- Projet ASPIRAVI ~~4 éoliennes dont 1 BV~~ → 3 dont 0 BV

Comité citoyen à VLV

Dépôt permis automne 2024

- Repowering ENECO ~~11 éoliennes dont 1 BV~~ → 9 dont 1 BV

Comité citoyen aux BV

Dépôt permis automne 2024

- Coopérative Epicoeur

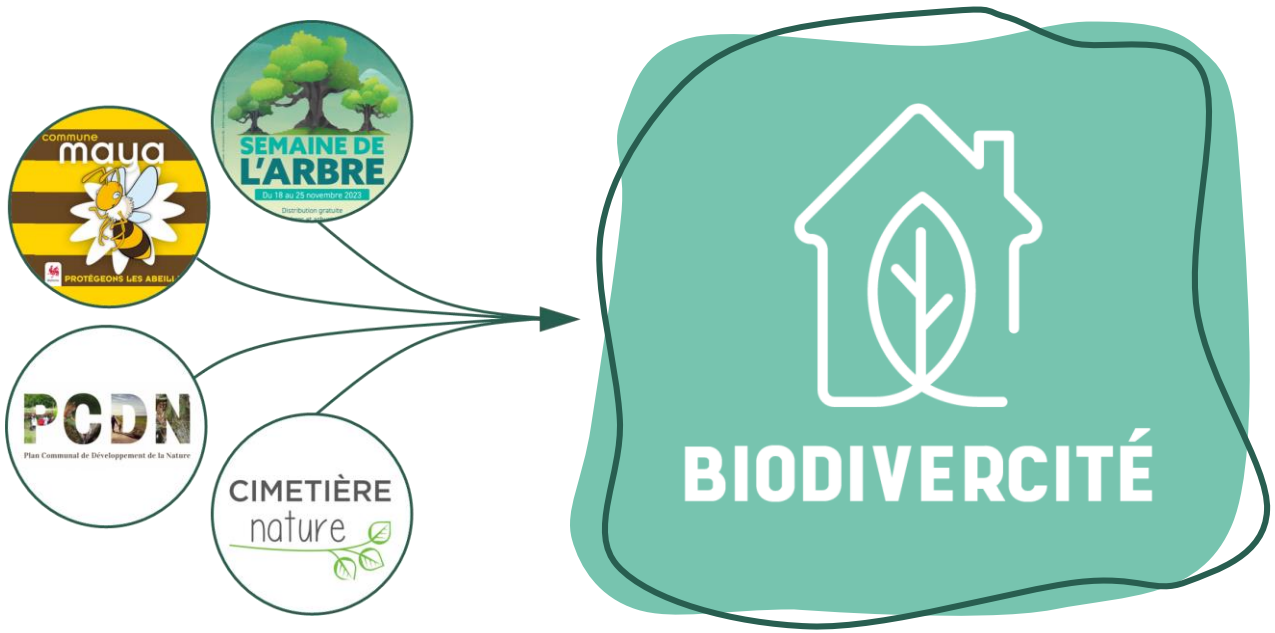
Création du circuit-court rassemblant les produits locaux

BIODIVERCITÉ

C'est quoi ça ?

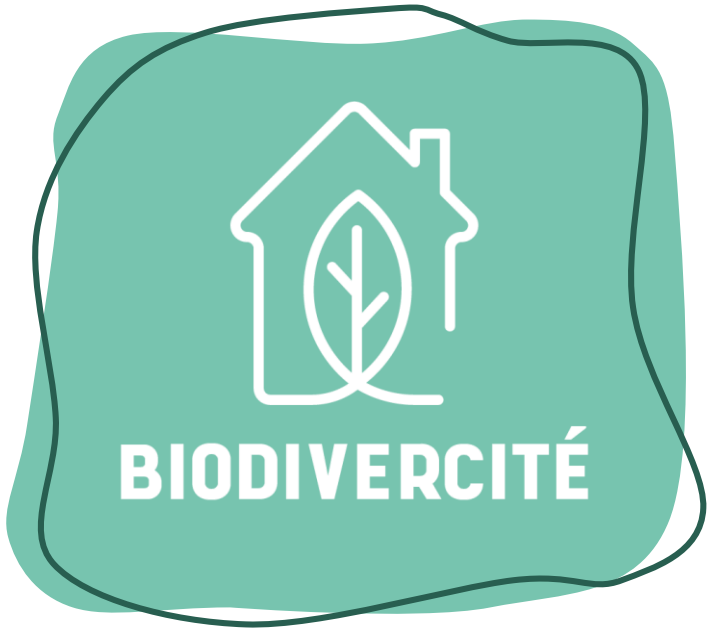
Une subvention annuelle

Issue de la fusion d'anciens subsides wallons en faveur de l'environnement



- Pour **toutes** les communes **wallonnes**
- Projets plus **impactants** pour la nature
- **Simplification** administrative

Une subvention annuelle



10 000€ pour les projets en faveur de l'environnement
2 000€ pour la distribution d'arbres

Sur **terrains communaux**
OU **terrains privés** (moyennant convention de 15 ans)

Un partenariat **Citoyens-commune**

Pour les projets : **9 thématiques d'action**

9 thématiques d'action

BIODIVERCITÉ

ZONES HUMIDES, MARES ET COURS D'EAU

SENSIBILISATION

PROTECTION D'ESPÈCES & DE SITES

CIMETIÈRES NATURE

BIODIVERSITÉ & BÂTI

SENTIERS ET CHEMINS

POLLINISATEURS

PLANTATIONS

LUTTE CONTRE LES EEE

9 thématiques d'action

Exemples de projets

ZONES HUMIDES,
MARES ET COURS D'EAU









Creusement de mares

Levée d'obstacles à la circulation des poissons

Mares didactiques

Gestion de zones humides

…

9 thématiques d'action

Exemples de projets

BIODIVERSITÉ & BÂTI

PROTECTION D'ESPÈCES & DE SITES

POLLINISATEURS











Opération de sauvetage des batraciens

Suppression d'éclairage inutilement gênant

Nichoirs/refuges pour espèces sensibles

Crapauducs, écuroducs

…

9 thématiques d'action

Exemples de projets

CIMETIÈRES NATURE

PLANTATIONS

POLLINISATEURS

PROTECTION D'ESPÈCES & DE SITES











Prairies fleuries

Cimetières végétalisés

Plantations, création de vergers traditionnels

Gestion différenciée

Restauration d'habitats naturels

…

9 thématiques d'action

Exemples de projets

SENSIBILISATION

SENTIERS ET CHEMINS









Balisage des chemins, parcours didactiques

Caillebotis, tourniquets et autres passages

Ateliers de sensibilisation

Potagers didactiques

…

9 thématiques d'action

Exemples de projets

LUTTE CONTRE LES EEE


© Viroinval – balsamine de l'himalaya





Lutte contre les espèces exotiques envahissantes <u>végétales</u>

(Balsamine de l'Himalaya, Berce du Caucase, Renouée du Japon,…)

PAS de lutte contre les espèces <u>animales</u>

La semaine de l'Arbre

Un coup de pouce supplémentaire

Une semaine dédiée aux arbres et haies !

Animations et distribution publique de plants

Fin novembre





À chaque année sa thématique :

- 2023 = haie antiérosive
- 2024 = arbres & arbustes indigènes
- 2025 = haie fleurie

Biodiver'Cité 2021 - clôturé au 1/3/23
(TOTAL créance : 8155,76 €)

- Installation d'un mur de pierres sèches au site de la Flache : toujours à faire

Biodiver'Cité 2022 - clôturé au 1/3/24
(TOTAL créance : 5406,62 €)

- Arbres d'alignement (compléter nos drèves)
- 2 Haies d'arbustes fruitiers: au Petit Marais et au Potager collectif (PCA)
- Sensibilisation « parcours Eau avec l'école de la Communauté française » : report
- Plantation du verger citoyen sur Agricoeur
- Semaine de l'Arbre : distribution aux particuliers et chantier participatif de plantation rue Escavée Mellet

Biodiver'Cité 2023 – A clôturer pour le 1/3/2025

Aménagement d' un espace vert au PCA (suite de l'étude du PCDN 2020)

Semaine de l'Arbre : Distribution aux particuliers

Biodiver'Cité 2024 – A déposer pour le 31/5/2024

En réflexion





1A plan projet
Scale: 1:500

0 5 10 15 20 25 30 m

N
O E
S

Légende situation projetée

- Limite du projet
- Arbre fruitier HT - variété RGF
- Arbre fruitier DT - variété RGF
- Arbres fruitiers HT - variété RGF - Châtaignier et Noyer
- Massif de plantations vivaces
- Haie de petits fruits
- Massif de plantations arbustives forestières
- Plantes de berge
- Noue végétalisée
- Gazon tondu
- Pré de fauche (entretien 2x/an)
- Prairie fleurie pérenne (entretien 2x/an)
- Escalier béton ou pierre naturelle
- Parcelle potagère pour l'EFT
- Bacs potagers
- Plantation citoyenne existante

Aménagement d'espace public et plaine agricole visant à améliorer la biodiversité et le maillage écologique
Aménagement d'une prairie dans la commune de Frasnes-lez-Gosselies

Projet
30/05/2023

Adresse du projet :
Rue Jean Duvieusart à Frasnes-lez-Gosselies

ApiTrees
+32 69 21 45 21
info@apitrees.be
www.apitrees.be

Demandeur:
Commune de Les Bons Villers

BIODIVERCITÉ

Des questions à ce stade ?



BiodiverCité 2024



Favoriser la dynamique citoyenne !

Collaborer avec citoyens et associations
pour élaborer et réaliser les projets



Rencontre citoyenne



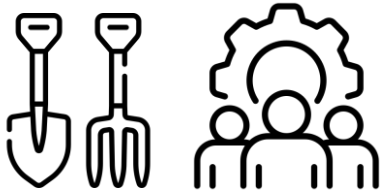
Idées de projets



Synthèse & priorisation



Fiches projets



Concrétisation collaborative

Des engagements à respecter



Réaliser les projets
accordés **dans les temps**



Entretenir les aménagements
15 ans minimum



Favoriser la dynamique citoyenne !
Collaborer avec citoyens et associations
pour élaborer et réaliser les projets



Conscientiser les citoyens à
l'engagement communal en
faveur de la nature

Idées - Propositions

Voir projets émis lors de la plénière du 26/04/2022
Plénière du 18/09/2023 à Villers-Perwin : Aménagement de l'ancien puits de captage SWDE en cours d'acquisition, arbres remarquables du Calvaire.
Réfection du pont liant la rue de la Baille à la chaussée de Nivelles : liaison fermée actuellement
Poursuite des projets Agri-Nature
Revalorisation des saules têtards

Ouverture mensuelle du Parcours Agri-Nature

- *A priori tous les 3ème week-end du mois*
- *Entretien per les ouvriers le vendredi matin et site ouvert*
- *Critères/Conseils de visite : observation, pas de chiens, reprise des déchets, éviter les périodes de nidification, prudence en période de chasse…*
- *On prépare un document d'observation avec le CRS (sur base des spots des JWE)*
- *Préparation d'un panneau par saison sur ce qu'on pourrait observer (plantes et faune)*
- *Fermeture ?*

BiodiverCité 2024

À vos idées !



Thèmes de discussion

Trame bleue

Mares, cours d'eau et zones humides

Trame verte

Plantations, aménagements verts…

Faune-Flore-Habitats

Hirondelles, chauve-souris, orchidées, sablières…

À vous de participer !



Trame verte

Remarques + ou - | Idées projets

Trame bleue

Remarques + ou - | Idées projets

Faune-Flore-Habitats

Remarques + ou - | Idées projets

À vous de participer !



Une action réalisée sur le territoire communal qui a eu un effet positif pour la Nature

Une action réalisée sur le territoire communal qui a eu un effet négatif pour la Nature

Une idée, un projet en faveur de la Nature que vous aimeriez voir réalisé sur le territoire communal

1 idée par post-it

Énoncée de manière concise, précise
… et lisible :)

BiodiverCité 2024

La suite ?

Rencontre citoyenne

Idées de projets

Aujourd'hui

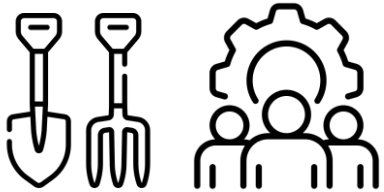


Synthèse & priorisation



Fiches projets

Mars – mai 2024



Concrétisation collaborative

2024 - 2026

BIODIVERCITÉ

Merci pour votre participation !

Commune des Bons Villers

Wallonie

Ensemble, pour des villages vivants

natagora

La nature avec vous

Le Réseau Nature de Natago

Présentation adaptée
pour Les Bons Villers
le 24 avril 2024 par Marc Su'l Voye

réseau nature
natagora

Wallonie
environnement
SPW

Le Réseau Nature : un projet répondant aux missions de Natagora

→ **Protéger la nature, plus particulièrement à Bruxelles et en Wallonie**

- Enrayer la dégradation de la biodiversité
  zéro pesticides, favoriser espèces indigènes, …
- Reconstituer un bon état général de la nature
  créer des micro milieux
- Rechercher l'équilibre avec les activités humaines
  jardin activités humaines **ET** accueillant aussi pour la nature

→ **4 moyens d'action**

- protéger (5 points de la charte)
- étudier (sciences participatives)
- éduquer (formations et ateliers /outils web)
- s'impliquer (création d'un réseau de terrain **ET** de personnes)

natagora

La nature avec vous

réseau nature

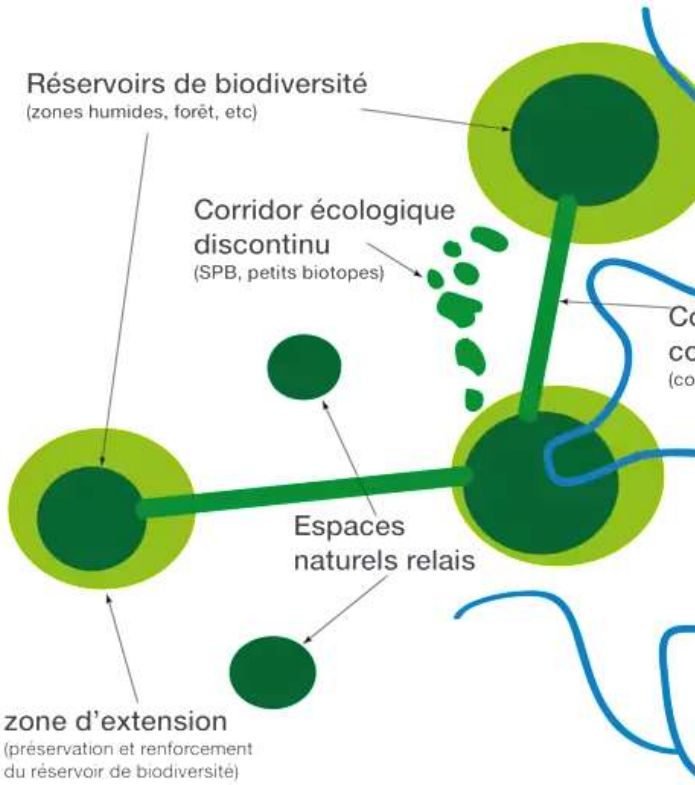
natagora

un réseau

Le Réseau Nature en Wallonie : implication

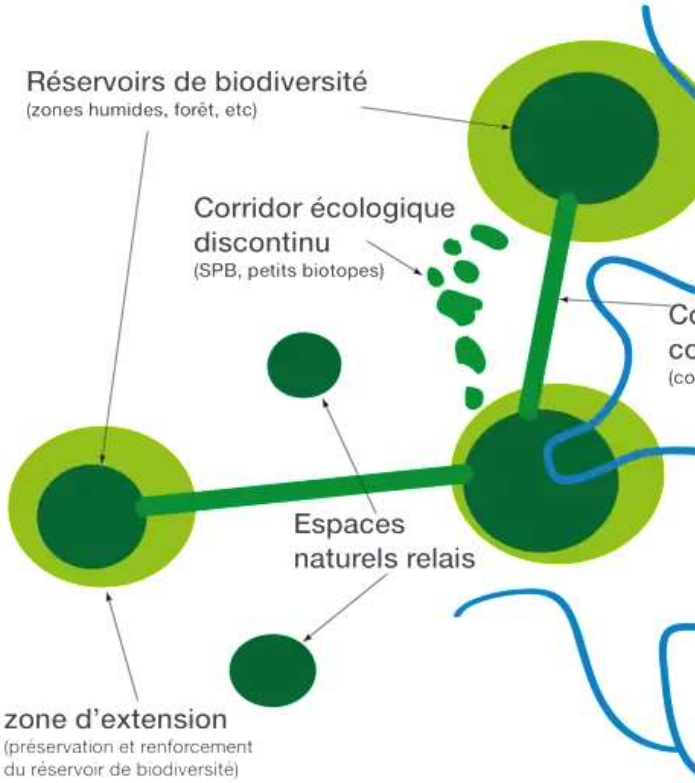
→tous les acteurs de la société peuvent s'impliquer

- **Particuliers**
- Écoles (Ose le vert)
- Entreprises
- Associations et collectifs citoyens
- Communes
- Petits maraichers bio …



Le Réseau Nature en Wallonie : les objectifs

- Valorisation de la « **nature ordinaire** »
- Conservation et amélioration de **milieux naturels**
- Renforcement du **maillage écologique** → trame verte/bleue/noire
- **Sensibilisation** et **éducation** permanente



Le Réseau Nature en Wallonie : les trames verte/bleue/noire

La trame verte

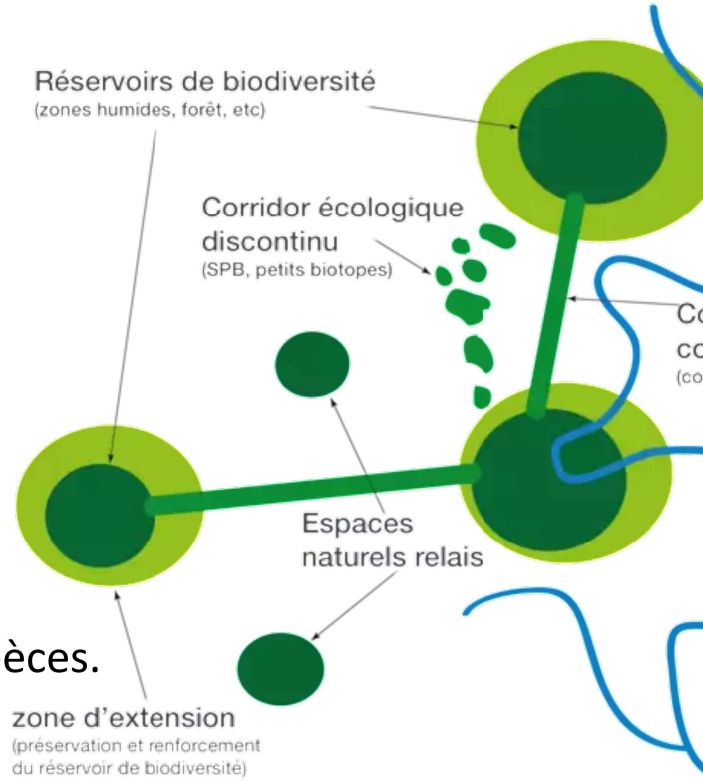
- Votre jardin peut être un maillon essentiel
  pour assurer la création des couloirs
  par lesquels les espèces pourront se déplacer en sécurité.

La trame bleue

- La création ou le maintien des milieux humides sur votre terrain
  peuvent jouer un rôle pour renforcer le maillage bleu
  assurant ainsi de l'habitat aux espèces liées aux milieux aquatiques.

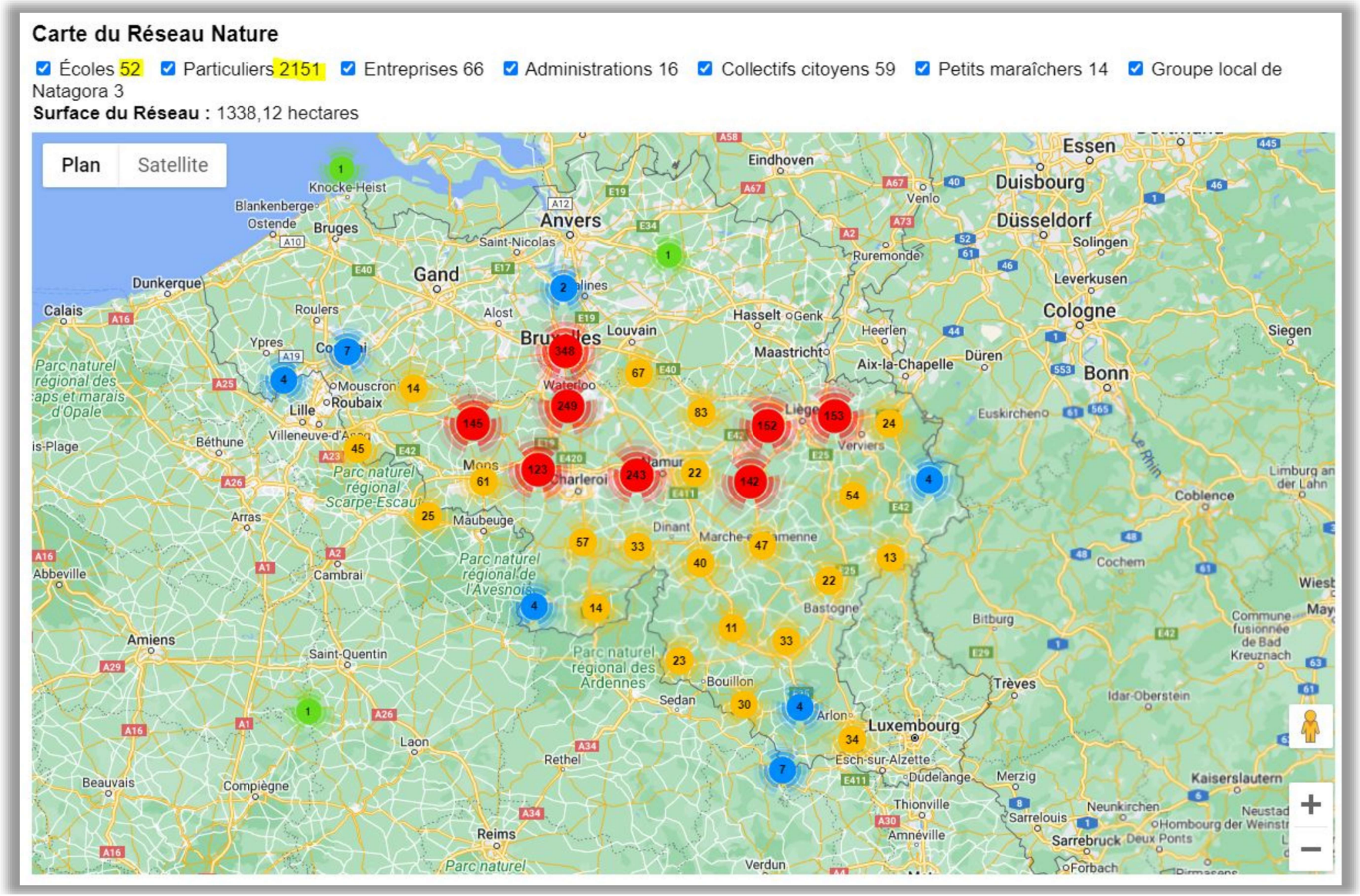
La trame noire

- Le ciel est déjà bien illuminé par nos éclairages publics.
  Évitons de rajouter la pollution lumineuse « esthétique »
  sur nos terrains privés pour ne pas perturber le comportement des espèces.

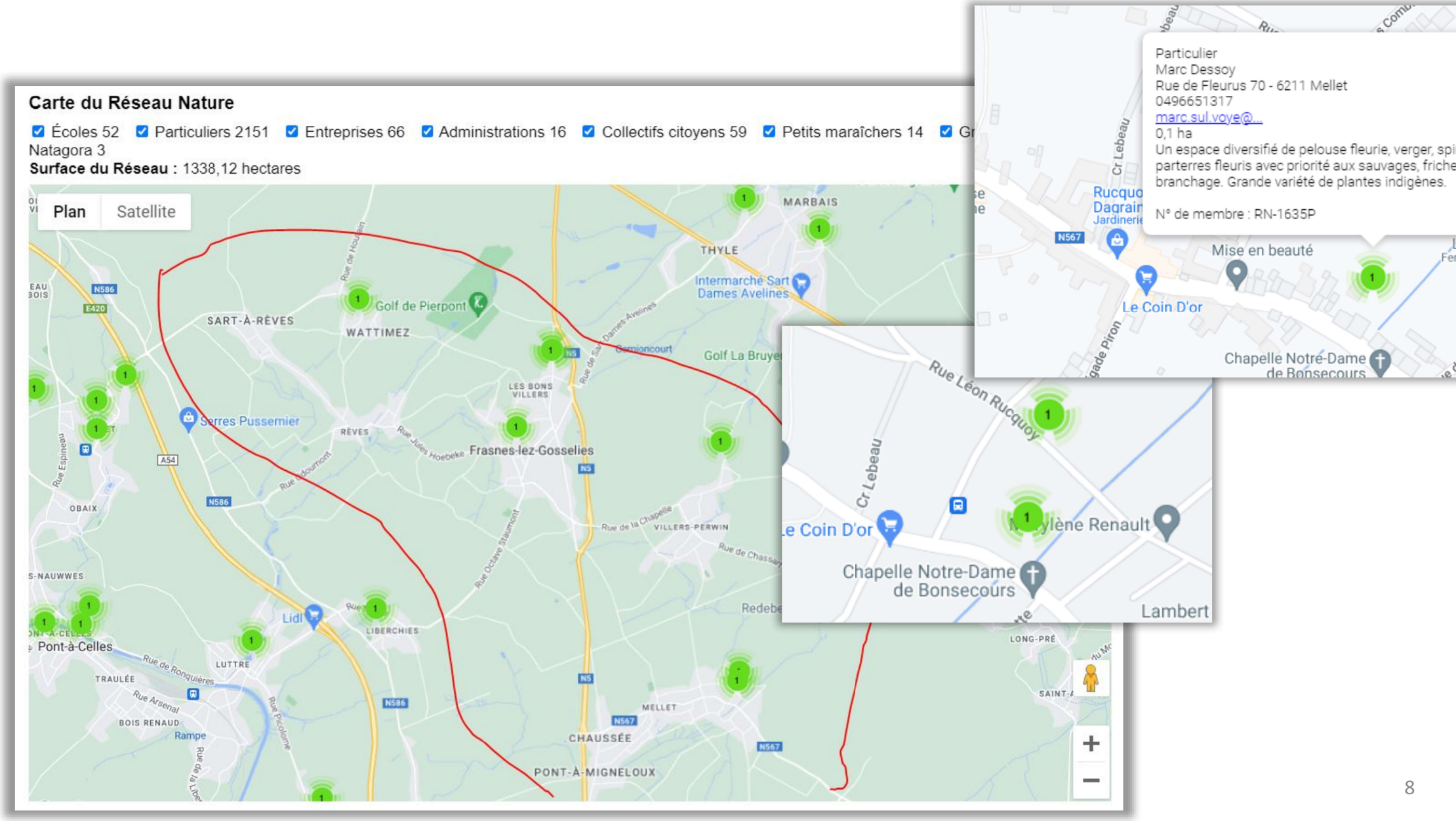


Le Réseau Nature en Wallonie : le réseau de terrains

carte interactive via www.reseaunature.be



Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : zoom sur Les Bons Villers



natagora

La nature avec vous

réseau nature

natagora

implication comm
particuli


Exemple : un jardin **ordinaire**
Un label
• **gratuit**
• accessible **à tou·te·s**
• moyennant seulement un **engagement moral** : la charte

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. renoncer aux **pesticides chimiques** de synthèse
2. **préserver** les milieu naturels et
   ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction
3. privilégier les **plantes indigènes** qui existent à l'état sauvage dans ma régior
4. encourager la **spontanéité** et la **diversité** de la vie sauvage
5. restreindre le développement des **espèces exotiques invasives**
   et ne pas les introduire



Cette charte est un **engagement moral**,
elle ne possède aucun caractère juridiquement contraignant,
elle n'offre aucun statut de protection au terrain

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse
   - toxiques pour la santé,
   - laissent des résidus polluants dans l'environnement,
   - rupture des équilibres naturels du milieu

   Si une intervention est vraiment nécessaire → techniques manuelles ou produits biologiques.
2. Préserver les milieu naturels et ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction
3. Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région
4. Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage
5. Restreindre le développement des espèces exotiques invasives et ne pas les introduire

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse.
2. Préserver les milieu naturels et
   ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction

   Les activités humaines altérant directement les milieux naturels sont interdite dans le Réseau Nature.
   exemples : remblais, déversement incontrôlé des eaux usées, assèchement des zones humides, …

   Les petits aménagements restent autorisés.
   exemples : pose de panneaux, cabanon, sentier ...
3. Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région
4. Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage
5. Restreindre le développement des espèces exotiques invasives
   et ne pas les introduire*

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse.
2. Préserver les milieu naturels et
   ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction
3. Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région

   Nos **plantes indigènes** et **variétés locales de fruitiers** sont plus résistantes que certaines plantes horticoles. Elles ont évolué en même temps que notre faune et fournissent abri et nourriture à de nombreux insectes et oiseaux.
   Elles sont un des fondements de la biodiversité.
   Plus il y aura de plantes indigènes, plus les insectes, oiseaux, champignons pourront être attirés dans votre jardin.
4. Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage
5. Restreindre le développement des espèces exotiques invasives
   et ne pas les introduire

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse.
2. Préserver les milieu naturels et
   ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction
3. Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région
4. Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage

   Dans la partie du terrain consacrée au Réseau Nature …
   - laisser la nature s'exprimer et évoluer sans se laisser envahir,
   - préférer les plantes indigènes qui poussent spontanément à celles plantées ou semées,
   - veiller à ne pas introduire d'animaux sauvages,
   - l'introduction d'auxiliaires utilisées dans le jardinage biologique (coccinelles, syrphes…) est autorisé.
5. Restreindre le développement des espèces exotiques invasives
   et ne pas les introduire

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la charte

1. Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse.
2. Préserver les milieu naturels et
   ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction
3. Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région
4. Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage
5. Restreindre le développement des espèces exotiques invasives
   et ne pas les introduire

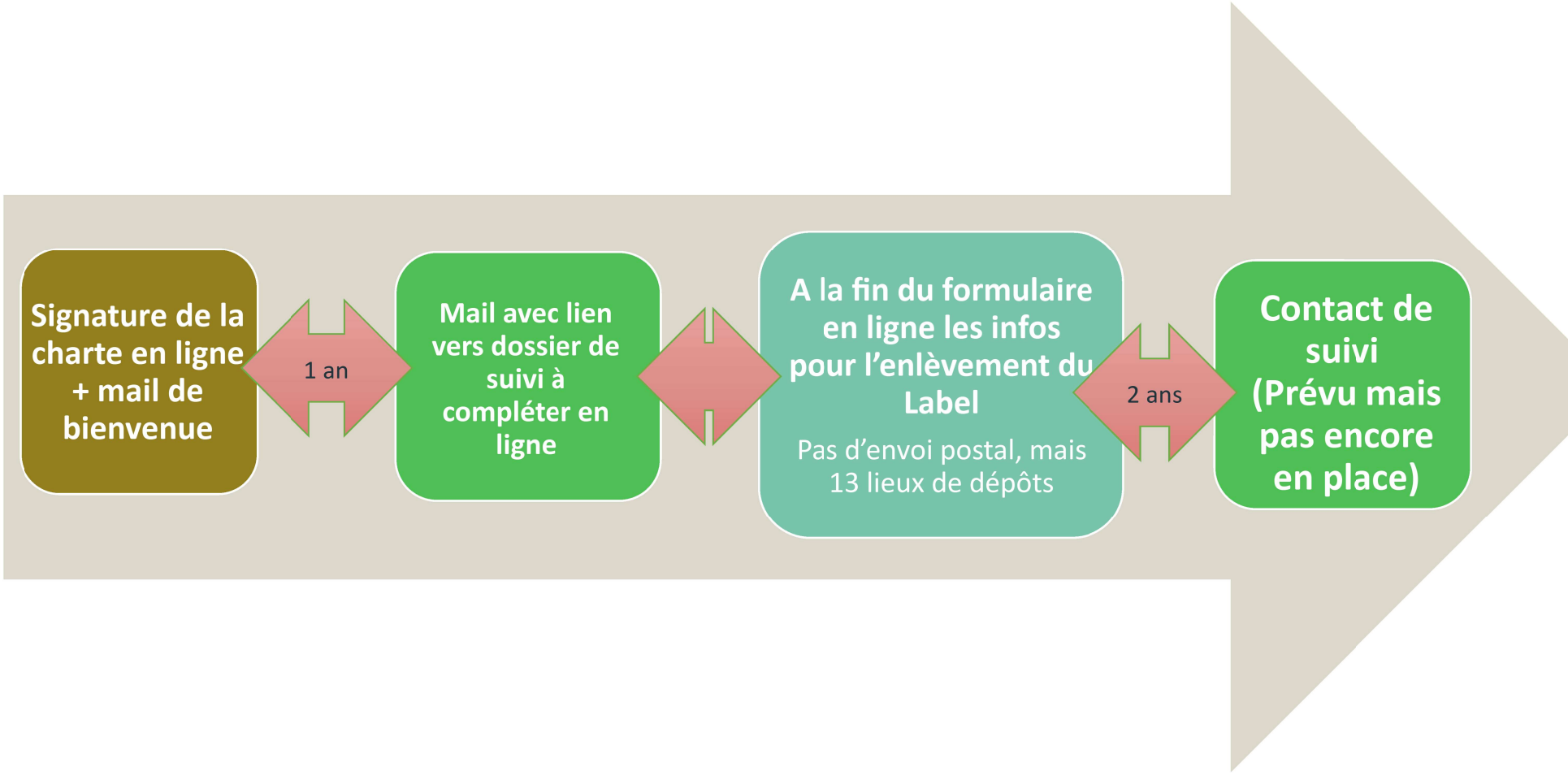
   Les terrains colonisés par les plantes invasives peuvent rejoindre le réseau nature.
   Mais → développer des actions **appropriées** et **sans pesticides** pour **contrôler** et **éliminer** ces espèces.
   A surveiller en priorité :
   - la Renouée du Japon,
   - la Berce du Caucase,
   - la Balsamine de l'Himalaya

   Liste complète via http://ias.biodiversity.be/species/all ;
   https://www.provincedeliege.be/fr/node/10919 ;
   http://environnement.wallonie.be/legis/general/marchespub003.htm





Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : la procédure



Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : aménagements conseillés



1. **Une mare :** près du point d'eau, observez le premier envol des libellules qui émergent de leur dernière mue.
2. **Des herbes folles en liberté :** le pissenlit est la ressource principale pour de nombreux insectes. Ne tondez pas votre pelouse, et laissez les s'épanouir à côté des autres fleurs indigènes.
3. **Un nichoir pour oiseaux cavernicoles :** En l'absence d'un arbre creux ou de fissures dans une façade, un tel nichoir sera vite adopté pour y élever une couvée.
4. **Un tas de bois mort** pour abriter la petite faune comme les tritons ou des œufs d'osmies.
5. **Une haie sauvage** avec des variétés différentes pour offrir toute une palette de nourriture, et un abri pour laisser les oiseaux socialiser.
6. **Une prairie fleurie** au sommet de sa forme en été, qui bourdonne d'insectes et amène un peu de fraicheur.
7. **Un trou dans la clôture** pour laisser les hérissons se balader.
8. **Des zones refuges lors de la fauche,** pour permettre aux oeufs de papillons d'arriver à maturité et à la petite faune de rester cachée.
9. **Un massif d'ortie** véritable pouponnière pour chenilles.
10. **Un lierre** dont la floraison tardive les insectes en automne et les oise hiver.
11. **Une mangeoire** en hiver, sans gra nettoyée régulièrement.
12. **Des espaces vides sous toiture :** moineaux nichent sous les toits, pen
13. **Un label Réseau Nature** qui met vos actions pour la biodiversité et s votre voisinage.

Le Réseau Nature Particuliers Wallonie : le label

- Label décerné **un an** après la signature de la charte et après remplissage du dossier de suivi





natagora

La nature avec vous

réseau nature

natagora

des servic

Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie

une labellisation

des conseils

des formations

la documentation



des fiches « action »

du réseautage

des portes ouvertes

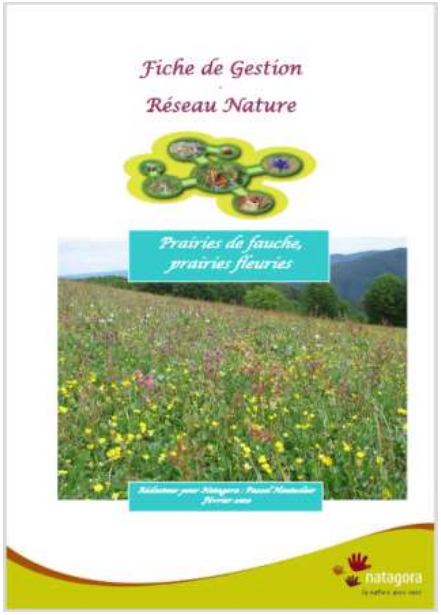
des animations et des promenades

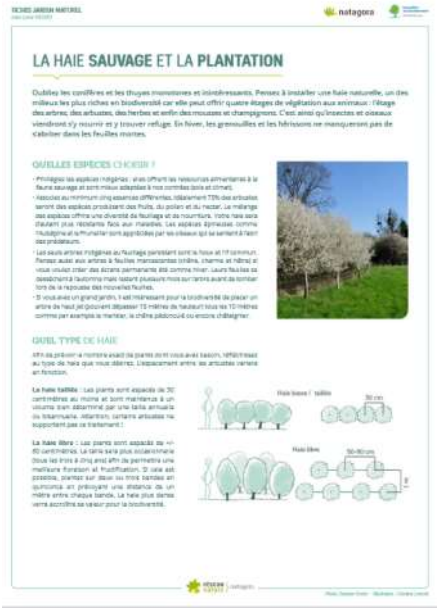
un maillage écologique et social

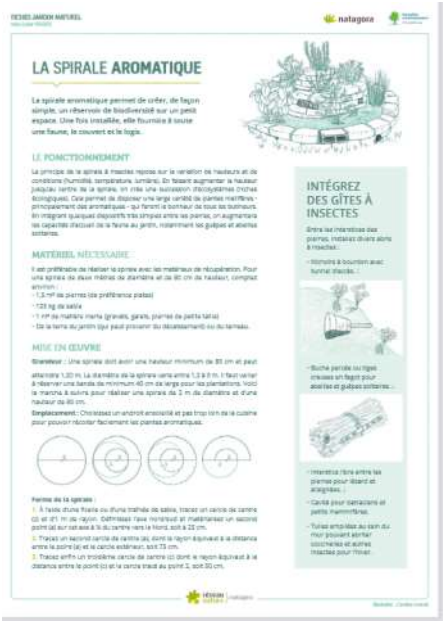
Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie

Les ressources

- → mise à disposition **des fiches conseils et des fiches de gestions**, des **listes de professionnels** ainsi que d'autres outils sur le site https://reseaunature.natagora.be/conseils
- → proposer **une visite** de votre jardin par un conseiller de la Régionale pour vous aider à définir un projet nature adapté à votre terrain (Une nouvelle formation d'ambassadeurs est en cours)
- → à votre disposition **par e-mail** pour répondre à vos questions.
- → proposer **des formations et d'ateliers** pour aider à une compréhension et à une mise en action







Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie

→ Exemple de fiche
https://reseaunature.natagora.be/fileadmin/Projet_Reseau_Nature/Fiches_JNat/2022_fiches_JN_bookletRN_Final.pdf

→ Bien commencer : jardin au naturel, chaque sol sa plante, recettes sans pesticides, …
→ Fleurissement : parterres, prairie, les grimpantes, plantes d'ombre, gestion des envahissantes, …
→ La mare : conception, les plantes
→ Les arbres : haies et plantations
→ Accueillir la faune : les nichoirs, abris insectes, nourrissage, limaces, plantes pour papillons et abeilles, …
→ Autres aménagements : pieds des arbres, spirale aromatique, …



Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie

Les visio-conférences du Réseau Nature

Le **Réseau Nature** de Natagora, en collaboration avec le **SPW Environnement** et le soutien de la **Région Wallonne** vous propose une série de visio-conférences sur l'accueil de la biodiversité au jardin. Ce catalogue 2024 comprend plusieurs thématiques présentées par les professionnels du Réseau Nature :

- Les **aménagements** en faveur de la biodiversité, leur mise en place technique et leurs intérêts.
- **Les visioconférences de découverte du Réseau Nature** s'adresse aux nouveaux membres du Réseau Nature ou à toute personne désireuse d'en apprendre plus sur le jardin naturel. Elle présentera les principes de base du jardin naturel ainsi que les services proposés par le Réseau Nature comme les fiches techniques, les formations gratuites, les dynamiques locales, la labellisation gratuite de votre jardin, c'est le moment de faire connaissance avec d'autres amoureux de la nature au jardin.
- Les **mini-formations** à l'utilisation **d'Observation.be.**

Ces visio-conférences sont **gratuites** et **ouvertes à tout le monde** moyennant inscription. Vous recevrez un mail de confirmation contenant le lien de connexion à la visio-conférence après votre inscription Vous pouvez cependant soutenir le projet avec une participation financière libre lors de l'inscription. Par mesure de facilité, vous pouvez privilégiez un payement en une fois lors d'une seule de vos inscriptions plutôt qu'un payement à chaque insciption. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs thématiques dès le début d'année. Vous recevrez de toute façon un rappel quelques jours avant chacune d'entre-elles. Au plaisir de partager avec vous !



Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie

Weekend Jardins Nature

Le weekend du 1 et 2 juin 2024, plus de 80 signataires du Réseau Nature ouvrent gratuitement les portes de leurs jardins naturels partout en Wallonie et Bruxelles. Visitez ces espaces verts privés, échangez avec leurs propriétaires et découvrez, sur le terrain, les aménagements propices à l'épanouissement de la biodiversité au jardin.

Préparez votre parcours !

Consultez la carte ci-dessous et planifiez votre weekend :

- en **vert**, les jardins qui proposent une permanence, sans inscription,
- en **orange**, les jardins qui proposent des visites guidées, sans inscription (veillez à vous présenter aux heures et lieux indiqués),
- en **rouge**, les jardins qui proposent des visites guidées sur inscription.

Pour chaque jardin, un lien cliquable vous permet d'accéder à plus d'informations : descriptif des lieux, expériences des propriétaires, types d'aménagements, modalités pratiques d'accès au site.



https://reseaunature.natagora.be/weekend-jardins

Les services du Réseau Nature Particuliers Wallonie



Les jardins participant les 1-2 juin 2024

https://reseaunature.natagora.be/weekend-jardins

Contact Réseau Nature particuliers : **Melanie Wolter**
melanie.wolter@natagora.be
081 390 734

www.reseaunature.be

natagora

La nature avec vous

Crédits photos: Bénédicte Charlier, Gilles Cogneau, Pascal Hauteclair, Vincent Louwette, Melanie Wolter.

Avec le soutien de la Wallonie

Wallonie environ SPW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE, DE GENAPPE ET LES BONS VILLERS

Inter CLDR de VILLERS-LA-VILLE, GENAPPE et LES BONS VILLERS
RÉUNION PLÉNIÈRE – GAL Pays des 4 Bras : les projets du GAL
Le **lundi 25 novembre 2024**
Compte-rendu

Participants pour la CLDR de Genappe :

- *Pour la **CLDR : 4 présents***

Participants pour la CLDR de Villers-La-Ville :

- *Pour la **CLDR : 5 présents***

Participants pour la CLDR de Les Bons Villers :

- *Pour la **CLDR : 18 présents***

Autres participants :

- *Pour le **GAL du Pays des 4 bras :** Olivier SERVAIS, Marie-Isabelle LEGRAND, Joëlle RIGAUX, Nathalie DELNESTE, Odile COLLIN*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE , Julien APERS*
- *Pour la **Commune des Bons Villers** : Ingrid LAVENDY*
- *Pour la **Commune de Genappe** : Axelle DAGNELIE*

Annexes :

- *Annexe 1 - PPT de présentation GAL*

Ordre du jour :

1. **Introduction**
2. **Présentation des projets de la nouvelle programmation du GAL**
3. **Travail en sous- groupe : 3 projets à nourrir**
4. **Et après ? Mot de la fin**

1. Introduction

La séance est introduite par la Fondation Rurale de Wallonie qui expose les objectifs et l'ordre du jour de la réunion.

Il y a un peu moins de 2 ans, une première réunion interCLDR visait à proposer des idées de projets pour la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras.
Depuis, le GAL du Pays des 4 bras a été reconduit dans sa nouvelle programmation et met en œuvre ses projets avec une nouvelle équipe au complet.
L'objectif de cette soirée est double : Présenter les projets du GAL et recueillir l'avis des CLDR sur des questions liées à la mise en œuvre de 3 de ces projets en particulier.
Les 3 présidents de CLDR prennent la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants.

2. Présentation des projets de la nouvelle programmation du GAL



Olivier Servais, coordinateur du GAL, présente les 7 projets de la programmation 2024-2027 :

- Synergies en plaine agricole
- Autonomie alimentaire
- Carrefour de la randonnée
- Les jeunes du P4B
- Les jeunes en selle
- CLAC !
- Energie

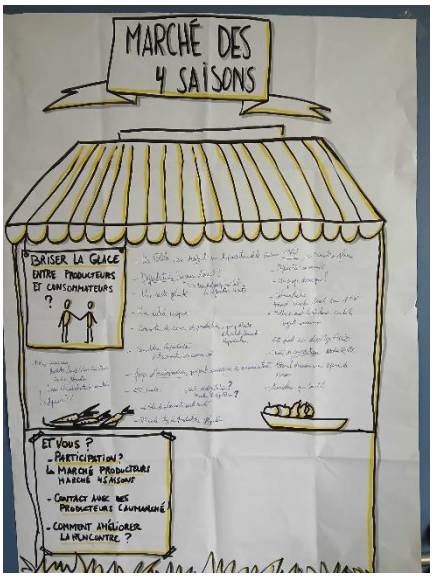
Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la présentation du GAL en annexe 1 du présent compte-rendu.

3. Travail en sous- groupe : 3 projets à nourrir

Le travail en sous-groupe a permis aux participants de répondre à une série de questions en lien avec la mise en œuvre de 3 des projets du GAL.
La Méthodologie du World-Café a été utilisée. Concrètement, les participants, répartis en 3 groupes, ont abordé, groupe par groupe, 3 tables thématiques (sur 3 projets du GAL). Les chargées de mission de ces projets challengeaient les groupes par des questions.
Les résultats de ces discussions se trouvent ci-dessous.

Autonomie Alimentaire – Marché des 4 saisons

Chargée de Mission : *Nathalie DELNESTE*
Rapporteur : *Olivier SERVAIS (GAL)*



<u>Comment faciliter la rencontre entre producteurs et consommateurs ? Comment « briser la glace » ?</u>

- Distribuer un support/flyer reprenant les producteurs présents, les produits saisonniers, un plan du marché, …
- Afficher à l'entrée une grande carte du territoire qui localise les producteurs
- Une entrée unique pour bien capter tous les visiteurs
- Une signalétique claire pour identifier les producteurs, un QR code
- Faire connaitre le répertoire : sur le marché sur chaque échoppe, chez les producteurs via un support avec QR code, sur les supports communaux (sites web, bulletin communaux, …)
- Etoffer/développer les dégustations :
    - Carte de dégustation payante pour aller dans les stands
    - Un stand dégustation ou des plats à manger sur place
    - Un traiteur qui prépare les produits (comment s'assurer que la provenance des produits est bien mise en avant ?)
    - Un stand sous la forme d'un food-truck local
    - Mise en avant des préparations de saison
- Une animation musicale, un comédien

- Un jeu pour les enfants pour aller à la rencontre des producteurs
- Une équipe d'« ambassadeurs » qui informe les visiteurs, bien identifiable(vêtement de couleur aux saisons, légumes, …)
- Sensibiliser les producteurs à l'accueil du client, …
- Déplacer le marché dans des évènements existants : un stand mobile qui va à la rencontre du public (ex Activité Enéo).
- Des ateliers/trucs et astuces sur la conservation des légumes pour préparer l'hiver
- Un marché en hiver sous la forme d'échoppe près à manger, une grande raclette, bar à soupe, … -> Sur le site Agricoeur pour impliquer la dynamique citoyenne ?
- Un évènement en hiver autour des semences pour préparer la saison
- Inviter les restaurateurs au marché pour qu'ils puissent découvrir des futurs fournisseurs.

Carrefour de la randonnée – points nœuds pédestre

Chargée de Mission : *Marie-Isabelle LEGRAND*
Rapporteur : *Julien APERS (FRW)*



Quelles sont les raisons qui pourraient pousser des bénévoles à s'investir dans le projet ?

- Les rencontres, créer des contacts
- Promouvoir et pérenniser les atouts locaux
- Faire de nouvelles découvertes
- La pension, trouver de nouvelles façons de s'occuper

⇨ Le problème récurrent est que les bénévoles sont souvent les mêmes têtes pour plusieurs projets, qu'ils vieillissent et s'épuisent pour certains.

Comment mobiliser de nouveaux bénévoles ?

- Créer une plateforme du bénévolat/volontariat
- Via les comités de quartier (Comment les contacter ?)
- Via les guides Nature (Comment les contacter ?)
- Via les associations/commissions des aînés
- Solliciter les écoles du dehors (pour un parrainage par exemple)
- Solliciter les comités des 2 processions des Bons Villers
- Notre Dame du Roux

Comment faire vivre le réseau des points nœuds ?

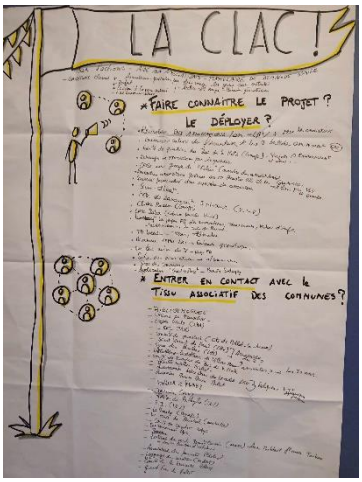
- Par l'angle de la découverte du petit patrimoine auprès des enfants
- Le géocaching
- Totemus
- La thématique de la bataille des 4 Bras

Y a-t-il des personnes ou associations qui pourraient être de bons relais pour ce projet ?

- Les marches ADEPS
- Good Viper
- Marche Nordique
- Sentier Libre (VLV)
- Chemin 141 (Genappe)
- Les commissions communales
- Les S.I.
- Les Cisterciens

- Se procurer le guide des promenades existant
- Les mouvements de Jeunesse
- Le Trail du chalet de la Forêt (VLV)
- Le cercle d'histoire (Genappe)
- Les amis de Bousval

CLAC ! – Coopération Locale Artistique et Citoyenne



Plus d'infos sur les coopérations possibles: https://paysdes4bras.be/vie-associative-appel-a-cooperation-clac/
Lien vers le formulaire de demande de coopération : https://form.jotform.com/243163792840056
Chargée de Mission : *Odile COLLIN*
Rapporteur : *Marie BURETTE (FRW)*

Comment faire connaitre la coopération possible avec Odile Collin (GAL- 38) dans le cadre du projet CLAC ! auprès des associations locales ?

- Profiter des réunions communes/associations existantes (via PCS LBV, Vœux des associations LBV, etc…)
- Organiser des rencontres entre associations quand ça n'existe pas encore au sein des communes (prévu au premier semestre)
- Communiquer sur le formulaire de demande de coopération dans les 3 bulletins communaux (prévu en janvier)
- Organiser des échanges entre plusieurs associations pour qu'elles s'inspirent les unes les autres
- Créer un groupe de « relais » (membres d'associations) qui jouent un rôle de relais entre leur association et la commune ou le GAL
- Envoyer un courrier personnalisé aux associations via le listing des associations dont disposent les communes
- Organiser un Film-débat pour présenter la CLAC !
- Présenter le projet à Olivier Romain (Commune de Genappe) et à Eric Balza (Echevin de la cohésion sociale de VLV) et leur demander de jouer un rôle de relais auprès des associations
- Utiliser les pages Facebook des associations, et les pages de villages pour diffuser l'info
- Solliciter les TV locales pour présenter le projet
- Présenter le projet au moyen de l'organisation d'une balade géométrique lors de la présentation de la nouvelle brochure PPPW des Bons Villers
- Organiser un salon des associations (prévu par le projet : 1/commune durant 4 ans)
- Diffuser l'info via les sites des communes et via leur page Facebook
- Contacter l'application « Good Villers », Benoit Sodoyez (LBV)

Comment entrer en contact avec le tissu associatif des Communes ?

- Profiter de la fête de lancement du nouveau comptoir « Epicoeur » à Villers-la-Ville pour présenter la CLAC !
- Via le comité de quartier du Bois de la Motte (Genappe)
- L'Epice Locale (SDA)
- Le SEL (VLV)
- Les comités de quartiers (p.ex. Cité de Mellet-la-Neuve, Ways)

- Les Bibliothèques
- Villers en transition
- Saint Vincent de Paul (LBV)
- La ligue des familles (LBV)
- Bibliothèque – Ludothèque de Villers Perwin
- Théâtre en wallon de Mellet
- Procession Notre Dame du 15 aout (LBV) et Procession Mucien Marie (Mellet)
- Atelier 2 tonnes
- Donnerie (VLV)
- S.I. (VLV)
- Le Monty (Genappe)
- Environnement Dyle
- Festival des arts BonsVillersois – Anne Matelet (Echevine) et Florence Toubeau
- Associations des parents (écoles)
- Comité de la Brocante de Mellery
- Grand feu de Mellet

Suite au travail en sous-groupe, les rapporteurs ont fait un retour synthétique à l'ensemble des participants.
Les participants ont terminé la rencontre autour d'un verre de l'amitié.



Signature :

Phillippe VANHOLLEBEKE Président délégué de la CLDR de Villers-La-Ville	Benoit HUTS Président de la CLDR de Genappe
Jean-Jacques ALLART Président délégué de de la CLDR des Bons Villers	Marie BURETTE Secrétaire pour la FRW



Avec le soutien de la Wallonie

Cofinancé par l'Union européenne

VILLE DE GENAPPE

Commune des Bons Villers

Rencontre Inter-CLDR

25/11/2024
Villers-Perwin







ORDRE DU JOUR

Accueil / tour de table / Mise en contexte

1. Mot d’accueil
2. Présentation des projets du GAL 2024-2027
3. Contribution des CLDR à la mise en œuvre des projets – WorldCafé
4. Synthèse et clôture



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE





Programmation 2024-2027

- COORDINATION
- MOBILITÉ
- ALIMENTATION & CIRCUITS-COURTS
- CULTURE & VIE ASSOCIATIVE
- AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ
- JEUNESSE
- TOURISME
- ÉNERGIE

NOS PROJETS 2024-2027

ALIMENTATION & CIRCUITS-COURTS



Objectifs :

- ✓ Comment faciliter l'accès à tous les habitants du Pays des 4 Bras aux produits locaux et de saison ?
- ✓ Comment soutenir la diversification, l'accès aux outils de production et la transmission ?

Début du projet : janvier 2024

CONTACT :
Nathalie Delneste
nathalie@paysdes4bras.be



Sur le terrain

- Mise à jour et diffusion du **répertoire des producteurs** et des acteurs de l'alimentation
- Marché des 4 Saisons – Démarrage le 24/05
- Accompagnement de Collectivités
- Aide à l'installation, diversification

NOS PROJETS 2024-2027

AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ

Objectifs :

- ✓ Comment soutenir les fermes de nos campagnes dans leur effort d'adaptation au changement climatique, à l'instabilité de leurs revenus, aux défis environnementaux ?
- ✓ Comment restaurer la biodiversité en plaine agricole ?

Début du projet : janvier 2024



CONTACT :
Johanne Dupuis
johanne@paysdes4bras.be



Sur le terrain

- Mobilisation des partenaires et constitution d'une offre d'accompagnement
- Identification des agriculteurs « ambassadeurs » et constitution d'un groupe pilote
- Accompagnement des fermes (pratiques, essais, ...)
- Echange de pratiques entre pairs
- Chantiers de plantation de haies

NOS PROJETS 2024-2027

TOURISME & RANDONNÉE

Objectifs :

- ✓ Comment ancrer le territoire du Pays des 4 Bras comme véritable paradis de la randonnée ?



Début du projet : mai 2024

CONTACT :
Marie-Isabelle Legrand
marie@paysdes4bras.be



Sur le terrain

- Création et balisage d'un réseau de points-nœuds pédestre
- Mise en place d'un programme de découverte des atouts de la région (balades thématiques, visites guidées, etc...)
- Création de zones de bivouac
- Mise sur pied d'un réseau de Greeters (bénévoles qui font découvrir leur territoire aux touristes de manière authentique)
- Création d'un point d'information centralisé (pédestre, équestre et cyclable)

NOS PROJETS 2024-2027

CULTURE & ASSOCIATIONS

Objectifs :

- ✓ Comment renforcer l'offre culturelle et dynamiser les associations au cœur de la vie de nos villages ?



CONTACT :
Odile Collin
odile@le38.be

Début du projet : janvier 2024



Sur le terrain

- Soutien aux associations (rencontres, création d'évènements communs, formations)
- Actions culturelles dans les villages
- Fil rouge artistique : ateliers graphiques et patrimoniaux

NOS PROJETS 2024-2027

MOBILITÉ: LES JEUNES EN SELLE

Objectifs :
- Comment favoriser le déplacement des jeunes à vélo au Pays des 4 Bras ?

Début du projet : mai 2024



CONTACT :
Brice Dedeuwaerdere
brice@lemaillon.bike



Sur le terrain

- Instauration de rangs-vélos (vélos-bus)
- Organisation d'ateliers de réparation et d'entretien vélos
- Formations à la sécurité routière
- Cartographie sociale : identification des points de passage prioritaires et critiques à vélo en concertation avec les habitants

NOS PROJETS 2024-2027

JEUNESSE : LES JEUNES DU P4B



Objectifs :

- Comment donner davantage d'espace aux jeunes pour s'investir dans la vie culturelle et publique de leur territoire ?

Début du projet : avril 2024

CONTACT :
Alicia Wathelet
alicia@le38.be



Sur le terrain

- Mise en place d'un budget participatif dédié aux jeunes de 12 à 26 ans
- Encadrement des maisons de jeunes existantes ou en projet
- Formations à destination des acteurs de la jeunesse

NOS PROJETS 2024-2027

ÉNERGIE : SOUTIEN AU CHAUFFAGE BIOMASSE ET À L'ISOLATION

Objectifs :

- Comment développer des alternatives pour nous chauffer à base de biomasse locale ?
- Comment mieux isoler nos logements ?

Début du projet : début 2025

CONTACT :
Greendyle SC
nstorms@optiwatt.be



Sur le terrain

- Étude de faisabilité d'une plateforme locale de séchage biomasse
- Sensibilisation à l'installation de chaudières biomasse
- Formations à l'isolation écologique et organisation de chantiers participatifs

DEUXIÈME PARTIE

Votre contribution à la mise en œuvre des projets et World Café








LA QUESTION !

ALIMENTATION & CIRCUITS-COURTS

MARCHÉS DES 4 SAISONS

✓ Comment briser la glace et faciliter la rencontre et l'échange entre producteurs et consommateurs lors des Marchés des producteurs ?



LA QUESTION !

TOURISME : CARREFOUR DE LA RANDONNÉE

RÉSEAU POINTS-NŒUDS PÉDESTRE

- ✓ Quelles sont les raisons qui vous motivent à devenir bénévole pour un projet, une association ?
- ✓ Comment mobiliser des volontaires ?



LA QUESTION !

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE : CLAC !

CLAC ! & LES ASSOCIATIONS

- ✓ Comment je déploie mon projet et le présente aux associations des communes ?
- ✓ Comment puis-je entrer en contact avec le tissu associatif des communes ?







EN SAVOIR PLUS ?

GAL PAYS DES 4 BRAS

Rue Jules Tarlier, 32 – 1495 Villers-la-Ville
071/81 81 29
www.paysdes4bras.be

Abonnez-vous à la Newsletter du GAL :

https://paysdes4bras.be/newsletter/

Avec le soutien de la Wallonie
Cofinancé par l'Union européenne
VILLE DE GENAPPE
Commune des Bons Villers